

PER

A-799

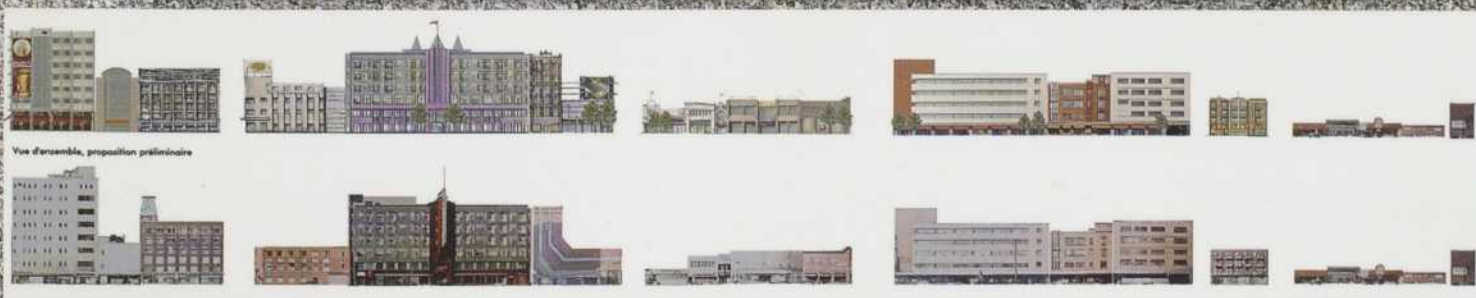
BNQ

AROQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE

QUÉBEC

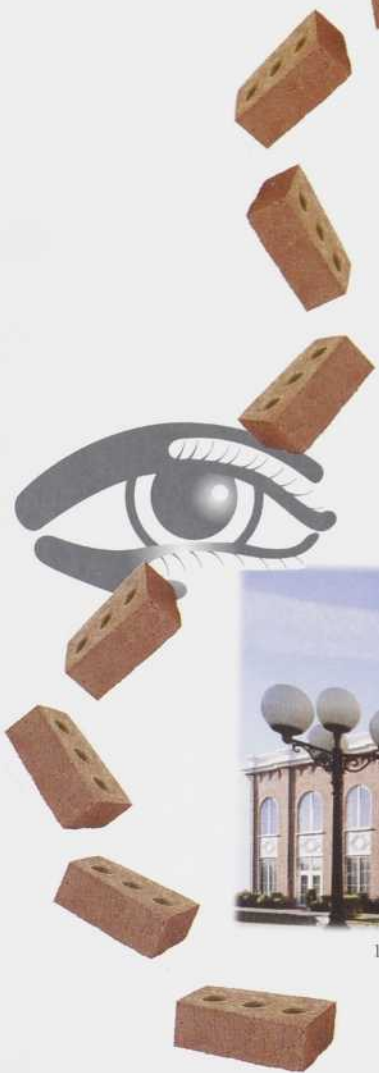
LA RENAISSANCE D'UN TOUT AUTRE CENTRE-VILLE



107

JUN 1999

 *Une différence qui se voit...*



08 Mélange adobe



18 Rouge chambellé



15 Adobe espagnol



11 Rouge médium



11 Rouge médium



5 Couleurs de briques différentes

La brique SM[®] de BETCON

Quel que soit le style du projet commercial, industriel, ou institutionnel et quels que soient les matériaux secondaires utilisés, la brique SM[®] vous permettra la réalisation de superbes projets. Son procédé de fabrication unique, sa supermodularité, ses qualités architecturales et esthétiques exceptionnelles ainsi que ses performances techniques en font une décision bien éclairée.

La brique SM[®] vous offre la possibilité d'être créatif non seulement sur le plan du design mais aussi sur celui du budget. En effet, l'utilisation d'un format plus grand peut signifier une réduction substantielle du coût d'achat et de pose.

Source originale de créativité, la brique SM[®] de BETCON vous permet de miser gagnant puisqu'il s'agit d'un choix sûr et valable, qui fait honneur à votre sens de l'innovation.



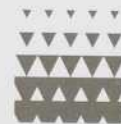
15 Adobe espagnol



13 Rouge colonial antique



11 Rouge médium



BETCON

Un fier partenaire de votre créativité

1-800-906-4001

Fax: 450-670-2834

Sommaire

ÉDITORIAL

- 7 «L'AVENIR PREND FORME ICI»
Luc Noppen et Lucie K. Morisset
- 8 DE LUDOVICA AU CENTRE-VILLE
- 10 UN MAIL... DE TROP ?
- 12 LA DITE «ÉNAP», LA TÉLUQ ET L'UQ
- 13 DES ARTISTES À DEMEURE
- 14 ANDRÉ ROY, «ARCHITECTE DE CHANTIER» :
ENTREVUE AVEC UN ACTEUR DU CENTRE-VILLE
- 18 LES LOFTS LALIBERTÉ
- 19 ÉDIFICE DE LA PLACE JACQUES-CARTIER
- 20 À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE : LA MODÉLISATION DE SAINT-ROCH
Pierre Côté
- 22 «PLANCHER» SUR SAINT-ROCH EN ATELIER : PROJETS D'ÉTUDIANTS

À moins d'indication contraire, les photographies publiées dans les pages qui suivent sont de Luc Noppen et Lucie K. Morisset, rédacteurs invités par ARQ pour ce numéro.

CRÉDITS

ccab.

En page couverture
Mosaïque d'images numériques de modélisation
créées à l'École d'architecture (Université Laval)
par Jean-François Lavoie et Serge Morin (édifice Lafayette)
et Mathieu Paradis (église Saint-Roch);
au CDÉV (Ville de Québec) pour les élévations
du boulevard Charest et par
les architectes Bernard, Mercier et Rheault (le J.B. Laliberté).

Éditeur: PIERRE BOYER-MERCIER
Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD ET JEAN-H. MERCIER.
Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, JEAN BEAUDOIN, ANNE CORMIER, PHILIPPE LUPIEN, PIERRE BOYER-MERCIER.
Production graphique: CÔPILIA DESIGN INC.
Directeur artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives): JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.
■ Bureau de Montréal: 100, Alexis Nihon, bureau 592 / Ville Saint-Laurent, Québec /H4M 2P1.
Téléphone: (514) 747-2332 / Télécopieur: (514) 747-6556.
■ Bureau de Toronto: 1-800-689-0344.

ARQ est distribuée à tous les membres de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC
Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.
© ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC: Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.
ISSN: 1203-1488.

Envois de publications canadiennes: contrat de vente #472417
ARQ est dorénavant publié quatre fois l'an par ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, corporation à but non-lucratif.
Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à:
ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC / 1463, rue Préfontaine / Montréal, Qc / H1W 2N6 / Tél. rédaction: (514) 523-7024; administration (514) 523-4900.
Abonnements au CANADA (taxes comprises): 1 an (4 numéros): 36,81 \$ / 57,51 \$ pour les institutions et les gouvernements.
Abonnements USA 1 AN: (4 numéros) 50,00 \$ / Abonnements AUTRES PAYS: 60,00 \$.
ARQ est indexé dans «Repères».

Créer un plafond distinctif...
un projet ensoleillé,
sans nuage budgétaire.

Voyez tout l'impact que peut avoir un système de plafond Armstrong pré-étudié.

Pour obtenir la trousse des Solutions de conception d'Armstrong, composez le 1 800 278-9534.



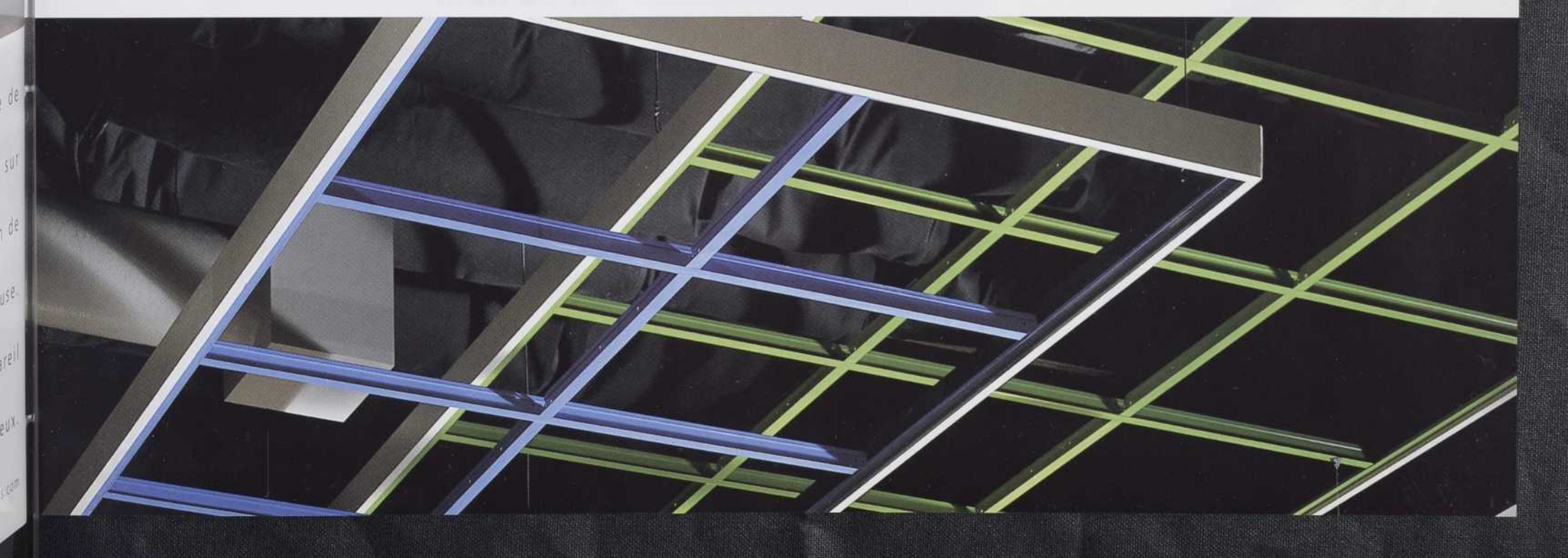
Chez Armstrong, nous savons que vous recherchez des solutions rentables pour créer une ambiance de vente unique et favorable. Voilà pourquoi nous vous offrons les systèmes de garnitures périmétriques sur mesure Axiom^{MC}, les systèmes de fourrure de mur sec et le treillis Prelude[®] XL peint sur 360°. Chacun de ces éléments vous permet de créer votre plafond sans exiger une construction sur place toujours coûteuse. De plus, toutes ces solutions de plafond sont appuyées par le service de distribution sans pareil d'Armstrong et par ses services de soutien technique et d'aide à la conception des plus précieux.



Armstrong

PLAFONDS, SYSTÈMES DE SUSPENSION ET PANNEAUX MURAUX ACOUSTIQUES

Les solutions dont vous avez besoin, des performances fiables^{MC}



Vos monuments peuvent maintenant résister à l'épreuve du temps...



Treillis de fibre de verre renforcé
Noyau de gypse

Couche de gypse renforcée de fibres

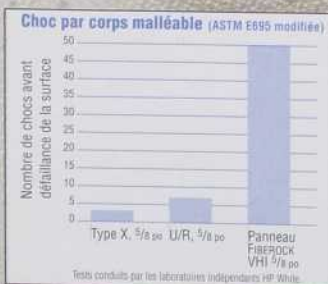
Remplacez un mur en maçonnerie avec les panneaux FIBEROCK^{MC} VHI de CGC.

Pour répondre aux spécifications rigoureuses de résistance au feu et aux mauvais traitements dans les écoles, les hôpitaux et les autres établissements institutionnels, CGC présente les panneaux de gypse FIBEROCK^{MC} VHI (très grande résistance aux chocs) renforcés de fibres. Ces panneaux sont constitués d'un mélange révolutionnaire de gypse et de fibres de bois, avec une couche enrobée de treillis de renfort en fibre de verre.

Il existe maintenant une autre solution, plus économique et plus facile à mettre en place que la construction onéreuse en maçonnerie. Les panneaux FIBEROCK VHI assurent la résistance nécessaire à l'abrasion, aux marques et à la pénétration des murs et plafonds intérieurs, dans les applications difficiles.

À de nombreux égards, les panneaux FIBEROCK VHI sont supérieurs à la cloison sèche ordinaire, tout en offrant le même caractère pratique et la même flexibilité de conception pour les architectes et les entrepreneurs. Les panneaux FIBEROCK VHI se posent sur une ossature traditionnelle, permettant une mise en place plus facile de la plomberie et de l'installation électrique, tout en donnant un cycle de service plus long.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre représentant CGC local ou appelez au 1-800-361-1310. Vous pouvez aussi visiter notre site web à www.cgcinc.com.

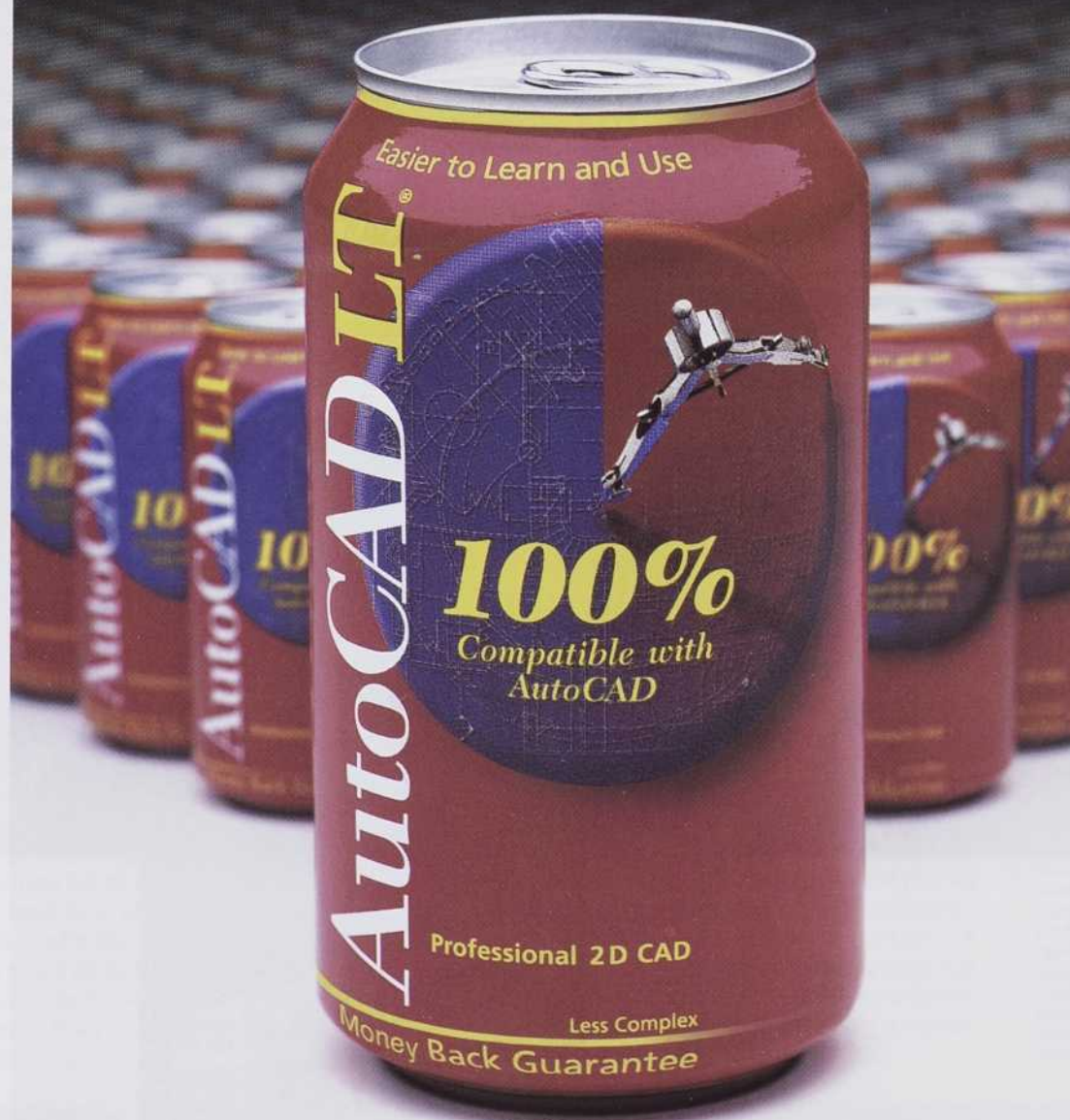


Marque **FIBEROCK^{MC} VHI** Panneau de gypse **ULTRA-RÉSISTANT**

Le logo CGC est une marque de commerce de CGC Inc.
CGC Inc. est un utilisateur agréé de la marque de commerce FIBEROCK.
CGC Inc. C.P. 4034, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1K8

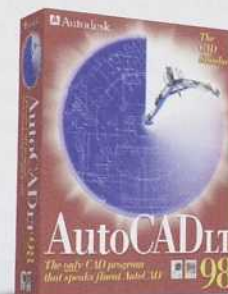
CGC

Vous cherchez un logiciel de CAO pas cher?



Essayez celui que plus de 800 000 personnes comme vous ont déjà choisi.

**Remise postale de 30 \$
sur la mise à niveau***



Toutes sortes de gens ont déjà découvert le logiciel AutoCAD® LT 98. Des concepteurs, des architectes, des ingénieurs, des dessinateurs, des gestionnaires de CAO, des paysagistes, des arpenteurs-géomètres et des entrepreneurs. Ils aiment le fait qu'il est bon marché et qu'il est facile à apprendre et à utiliser. Que c'est le logiciel professionnel de CAO 2D par excellence pour tout, depuis les dessins de fabrication jusqu'aux besoins moins complexes comme la visualisation et la petite édition. Qu'il est 100 % compatible avec AutoCAD® R14. De plus, avec AutoCAD LT 98, la CAO pas cher est plus intuitive, plus puissante et plus facile à personnaliser. Ses motifs de hachurage à glisser-déposer facilitent le dessin, et ses nuages de révision mettent les modifications en évidence. Et, puisqu'on peut en personnaliser la barre d'outils et les touches de clavier, on y est à l'aise. Avec AutoCAD LT 98, pas besoin d'être expert pour être productif en CAO. Pas surprenant que tant de gens aient choisi AutoCAD LT.

Rendez visite à votre détaillant de logiciels ou revendeur agréé d'Autodesk, venez nous voir au www.autodesk.com/acadlt98 ou appelez-nous au 1 800 225-1076.

Programme de licence ouverte d'Autodesk maintenant offert.

 Autodesk

DESIGN
YOUR
WORLD

CAREA

PANNEAUX ARCHITECTURAUX
EN COMPOSITE DE PIERRE

www.carea.com



LES PANNEAUX
ARCHITECTURAUX
CAREA
ONT LA COTE



MAINTENANT DISTRIBUÉ PAR



1-800-567-2582

«L'avenir prend forme ici»

Le centre-ville de Québec — on l'appela parfois « Saint-Roch » — est en fête. « Bienvenue au Chênevert / à l'ÉNAF / au CDTI / à la CEQ / aux lofts du Soleil »... Les bannières jaunes se multiplient, comme les projets; elles chassent les fantômes et célèbrent l'arrivée de ces nouveaux citoyens, bien réels, qui remplacent dans le quartier les chantiers avortés, et les espoirs virtuels auxquels le XX^e siècle l'avait habitué.

Que le centre-ville de Québec ait été l'enjeu d'une campagne électorale, au début des années 1990, avait quelque chose de chimérique, d'irréel. Véritable berceau de Québec devenu pourtant moderne, bigarré, dynamique, Saint-Roch avait connu le sort commun aux centres-villes nord-américains; dédaigné par le culte de la banlieue, parfois laissé en friche par le *Urban Renewal*, il était resté en marge de la vieille ville touristique, qui l'ignora simplement, et du centre administratif, qui le dédaigna après pourtant lui avoir promis gratte-ciel et destinée.

Il a fallu que quelques décideurs croient, et ils ont cru; le programme « RevitalisAction » instigué par la Ville de Québec en 1992 y a présidé à l'injection, depuis, de plus de 166 millions \$ d'aménagements, d'embellissements, d'équipements culturels, d'espaces résidentiels, commerciaux et institutionnels. Il y eut d'abord le jardin de Saint-Roch (5,2 millions); le recyclage de La Fabrique aux fins du Centre de développement urbain et économique de la ville de Québec et de l'École des arts visuels de l'Université Laval (13 millions); la restauration de la « F.X. Drolet », ancienne usine (4,5 millions); l'aménagement de Méduse, qui a investi les bâtiments désaffectés de la côte d'Abraham d'ateliers d'artistes et de centres de création (10,4 millions). Sommes phénoménales, dont les « atterrissages » illustrent par surcroît la diversité des champs d'intervention; puis d'autres réalisations sont venues confirmer ce que l'intention manifestée ça et là par « les trois paliers de gouvernements », comme on les appelle, avait annoncé; le centre-ville renaît. Plus de la moitié du 166 millions qu'il a reçu est « tombé » depuis 1997, venant cette fois de plus en plus du secteur privé, et misant de plus en plus, aussi, sur les commerces, sur les bureaux et, surtout, sur l'habitation.

On a réaménagé les rues. Et des places. On rénove les façades. On sème des œuvres d'art. Puis, des restaurants, des cafés, des galeries ouvrent leurs portes; écoles de métiers d'art, collège technique voisinent hôtel, théâtre, cabaret-spectacle; ateliers d'artistes, lofts, condos, logements viennent de plus en plus nombreux habiter le quartier. Puis d'autres restaurants, d'autres cafés ouvrent leur portes...

Saint-Roch renaît donc, et mieux encore, puisqu'il s'appelle désormais « centre-ville », voire « cœur de la capitale » pour ceux qui y misent sur les fonctions résidentielle, gouvernementale et universitaire, comme ce que la Ville a annoncé. C'est dire, certes, le retour du centre administratif qu'on projetait là dès les années 1920; c'est dire aussi la résurrection

du centre-ville qui venait au jour, il y a plus de cent ans. Mais il n'est peut-être pas tant question de fonction que de paysage; et les architectes l'ont compris. Saint-Roch est un paysage historique, comme on aime à dire; toutefois c'est d'abord un paysage vivant, un paysage nord-américain, fait non pas de pierres et de moulures, mais de brique, de métal et de verre; c'est le paysage d'une histoire moderne, qui se continue, appelle à l'intervention contemporaine, une histoire qui se déroule aujourd'hui et que l'architecture — encore et toujours elle — conduit vers demain.

Ainsi, après quelques interventions navrantes, qui ont semé ça et là d'inqualifiables boîtes, après, aussi, quelques « erreurs sur le quartier » qui ont confondu des devantures commerciales de la « Broadway de Québec » avec celles des villages de Noël de la Nouvelle-Angleterre, on a opté de miser sur ce paysage; la rénovation a ici acquis une connotation noble, dans les façades qui ont retrouvé leurs marquises, leurs briques de verre, leurs panneaux d'aluminium. Dire « restauration » ou « insertion » aurait paru outrancier, aux abords du glorieux site du patrimoine mondial; pourtant, c'est de restauration que les recyclages, les ravalements, même les nouveaux bâtiments ont parlé. De restauration de la personnalité. Ange déchu ou phénix, le centre-ville a donc du caractère, tout le caractère que lui offrent, de moins en moins prudentes, les réalisations des architectes, de plus en plus jeunes, qui y arrivent nombreux; dans une ville où tout est historique, la liberté est un monument.

Nous avons voulu lui rendre hommage. Ce numéro de *La revue d'architecture ARQ* sur la renaissance du centre-ville de Québec aurait pu être tout autre; le consacrer entièrement à l'habitation, ou aux boutiques et devantures commerciales, ou aux immeubles multifonctionnels, ou aux édifices universitaires, ou au recyclage, ou à la rénovation, ou aux pratiques architecturales induites par cette renaissance aurait, à ce qu'il nous semble, livré un portrait incomplet. C'est donc pour une mosaïque que nous avons opté, sans doute elle aussi incomplète, d'ailleurs; des dizaines de projets que nous n'avons pu inclure hantent déjà nos cauchemars. Deux seuls principes ont guidé nos choix d'offrir un tableau aussi diversifié dans ses sujets que dans ses formes, de la fresque historique à l'entrevue: d'une part la variété des défis architecturaux et la pluralité des enjeux que le renouveau recèle, d'autre part les questions « suspendues » et quelques problèmes résolus ont guidé nos pas. Nous avons cependant d'emblée opté pour « la renaissance »; c'est dire que les précurseurs, que nous avons évoqué plus haut, ont été écarté au profit de réalisations et d'interrogations plus récentes, qui témoignent justement de la renaissance, de l'inscription, dans la durée, de la bonne nouvelle qu'ont annoncé les projets de la « naissance » à laquelle, semblablement, tout un numéro pourrait être dédié.

En bref, là où il n'y avait pas de centre-ville, il y en a un maintenant. Mais, tout autre que Québec — ce qui était déjà évident — il est aussi tout autre que les centres-villes; si ses racines remontent au XIX^e siècle, si ses projets le virent grand, peut-être doit-on louer leur avortement, qui l'affranchirent plus qu'ils ne le catégorisèrent; c'est bien aujourd'hui qu'à Québec un centre-ville comme on n'en connaissait pas naît au jour. Ni administratif, ni industriel, ni résidentiel, ni commercial. Tentons l'expression: c'est un centre-ville culturel. À cela, c'est notamment l'apport des architectes qu'il faut souligner. « L'avenir prend forme ici », prétendent certaines des bannières jaunes. La promenade convainc. Le centre-ville de Québec est devenu un lieu de création architecturale, de moins en moins timide, de plus en plus vite renouvelée. Voilà certes, pour qui connaît la « ville-musée », une occasion inespérée de réjouissance.

Luc Noppen et Lucie K. Morisset, rédacteurs invités pour ce numéro de *La Revue d'architecture ARQ* et auteurs des articles qu'il rassemble (à l'exception de l'article que signe Pierre Côté), sont historiens d'architecture et chercheurs au CÉLAT de l'Université Laval; Luc Noppen est professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval; Lucie K. Morisset est professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal. Auteurs de plusieurs livres et articles sur l'histoire de l'architecture et l'histoire de la forme urbaine au Québec, ils œuvrent aussi, à titre d'idéateurs, à des projets de restauration et d'aménagement en milieu ancien. Un ouvrage sur le quartier Saint-Roch, pour publication à l'automne 1999, compte parmi leurs « chantiers » actuels; en 1996, à la demande de la Ville de Québec, ils ont réalisé l'étude *Patrimoine du quartier Saint-Roch* (19 volumes) dont les résultats ont alimenté depuis la plupart des interventions architecturales et urbanistiques au centre-ville.

1. Bannières
2. Boutique Exo, 260, rue Saint-Joseph Est. Martine Goulet et Martin Mainguy, architectes, 1998.
3. Le parc de la gare. André Plante, architecte-paysagiste, 1997 (photo Chantal Gagnon, Ville de Québec).
4. Le collège technique Aviron, 270, boulevard Charest Est. Nadia Gagnon, architecte, 1998.
5. Les Folie's de Paris, dans le cinéma Imperial (qui porta, un temps, le titre évocateur de « Midi-Minuit »), 240-252, rue Saint-Joseph Est. Jacques Plante, architecte, 1997 et Jean Naud, architecte, 1998.



1



2



3



4



5

De Ludovica au centre-ville

C'est là que Samuel de Champlain, dont on dit qu'il fonda Québec, avait dessein de créer une ville. Ludovica, ainsi qu'il la nommait pour séduire son roi, Louis XIII, prenait figure d'un projet fort moderne, celui d'une ville nouvelle, émergée du néant, rigoureusement tracée sur le papier puis transcrite sur la plaine, dans la vallée de la rivière Saint-Charles. Aussi novatrice, donc, que l'étaient à l'époque ses classiques cousines de Charlesville et de Richelieu, en France, Ludovica matérialisait cette porte des Indes occidentales dont Champlain croyait, en abordant le Saint-Laurent, avoir trouvé le chemin; des «quantités de diamants», comme il arguait, y paraient d'ailleurs la falaise; Ludovica était la Constantinople de l'Occident.

Saint-Roch, la Constantinople de l'Occident? Pour qui connaît Québec, l'affirmation étonne; Saint-Roch, qui porte le nom du patron des catastrophes, s'est acquis au fil des siècles une fort mauvaise réputation. Pendant la majeure partie de ce siècle, pour les promeneurs qui s'y sont aventurés, Saint-Roch fit plutôt office de «Bronx québécois»; avec des commerces placardés d'est en ouest, la tranchée d'une autoroute du nord au sud et la friche d'une autre, projetée puis abandonnée, le lieu portait bien davantage son titre de *basse-ville* que celui de *centre-ville* qu'on lui avait autrefois attribué.

Avec Ludovica, tout avait pourtant bien commencé: le projet s'était matérialisé lors de la création d'une commune qui devait réserver le territoire bien plat, propice à l'implantation du schéma géométrique de la ville, des seigneuries et censives qu'on pourrait concéder en banlieue. Dès 1619, un monastère récollet concrétisait l'établissement, érigé, comme le voulait Champlain, «au beau milieu d'icelle». Mais quand la France perdit le Canada aux mains des frères Kirke, Champlain et les religieux quittèrent la ville; surtout, quand les Français revinrent, les successeurs du «fondateur» s'attablèrent, eux, à d'autres projets. Empreints par la tradition médiévale, Montmagny, puis Frontenac, virent à Québec le lieu idéal de l'une de ces villes bipolaires, où une «ville haute» domine une «ville basse» bourgeoise et marchande; toutes les images de Québec, dès lors, montrèrent au roi cette cité aristocratique et traditionaliste, établie sur le cap et à son pied, non plus dans la vallée de la Saint-Charles, mais, comme pour faciliter la vue de l'artiste, sur la rive du fleuve Saint-Laurent. Pour bien éradiquer toute velléité de Ludovica, deux gestes y éteignirent le XVII^e siècle: la concession de larges terres au bord de la Saint-Charles, et l'implantation, en lieu et place du monastère, d'un «asile pour les foux» — l'hôpital général — que personne, évidemment, ne voulut plus voisiner.

Signe des temps: ce territoire qu'on appela «Saint-Roch» dès la fin du XVII^e siècle et qui jusque là tenait bon rôle dans les images de la ville, disparut pour plus de cent ans des représentations. Et, jeu d'un destin qu'on avait désormais scellé, le «faubourg Saint-Roch» du XIX^e siècle réapparut pour devenir le moteur de l'industrialisation de la ville: tanneries malodorantes, chantiers navals poussiéreux, misère des populations ouvrières furent désormais son tribut. Pendant que les élites commerçantes et administratives prospéraient dans le Vieux-Québec, Saint-Roch hors-les-murs, fort vivant au demeurant — ce fut alors, de loin, le «quartier» le plus peuplé de la ville — brûla en entier (ou presque) deux fois. Comme pour bien souligner ses infortunes, on en fit aussi le mouir — dans le nouvel hôpital de la Marine — des victimes du choléra et du typhus qui ravagèrent les navires immigrants et les résidents du quartier. Parsemé de «champs des morts», Saint-Roch prit cependant figure de ville; mais les «narrow alleys, black-looking stone houses with broken windows pasted over with paper in the lower stories», les «hideous houses and hideous men», tous, avaient oublié Ludovica. Et pourtant...

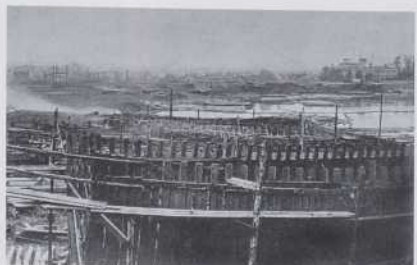
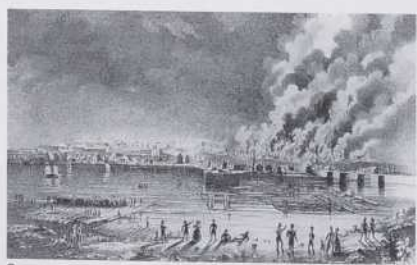
À la fin du XIX^e siècle, plutôt industriel qu'administratif, plutôt hétéroclite que classique, et plutôt dynamique qu'ancien, Saint-Roch avait beaucoup à offrir à la modernité, ce que Québec la romantique, logée à l'enseigne de la tradition et de l'histoire n'appelait guère. À Saint-Roch, 1867, ce ne fut pas l'année de la création de la capitale provinciale qu'on célébrait en haute ville; ce fut plutôt l'émeute qui, impuissante, pleurait le déclin irréversible des chantiers navals. Toutefois, pendant qu'à la haute-ville on débattait déjà de la conservation des fortifications, Saint-Roch, incendié, reconstruit et en perpétuelle transformation, partageait bien peu les lubies nostalgiques de la «vieille capitale» qui depuis si longtemps le toisait; «heureusement, y clamait-on, [il y a] les jeunes, eux que n'embarrassent pas les liens des vieilles choses. Ce sont eux qui débâtissent, et qui rebâtissent, et il faut s'en féliciter, pour éviter qu'il n'y ait plus dans ce monde que des ruines».

Saint-Roch était jeune. Devenu «quartier» de la Ville qui présida plus ou moins à son développement urbain, à partir des années 1830, il recelait toujours ces avantages qu'y avait pointés Champlain; à côté de cette «petite montagne qui ne s'habitera jamais», comme l'avait jadis désigné un partisan de Ludovica, le futur centre-ville avait tout pour séduire l'américanité. Éprise d'espace, la modernité nord-américaine qu'avaient enfantée New York et Chicago balaya en effet bien-

tôt le continent: des palaces cinématographiques aux grands magasins, des édifices d'un genre nouveau s'accaparèrent la trame des villes, engloutissant les parcelles à la demi-douzaine, habitant même des îlots entiers. Le Vieux-Québec dut bien vite reconnaître son incapacité d'accueillir cette modernité, bâti qu'il était sur un antique parcellaire d'autant plus fragmenté que les rues sinueuses qui le desservaient, si pittoresque fussent-elles, devaient s'acharner contre la topographie; pendant que Québec s'enticha donc de métaphores européennes — les «Champs-Élysées», par exemple, y désignaient la Grande Allée — Saint-Roch, telle une ville autonome, s'illumina, se pava, se construisit. Là où les parcelles profondes n'attendaient que le développement, rue Saint-Joseph, on parla dorénavant de la «Broadway»: trois cinémas, un tramway électrique, des vitrines immenses et même, disait-on, un «skyscraper d'une dizaine d'étages» paraient ce «boulevard du commerce». Au centre-ville, les activités de toutes sortes foisonnaient maintenant; un bar s'y vantait même d'offrir, en annexe, «huit chambres parfaitement ventilées».

À l'heure du progrès, le centre-ville et sa rue Saint-Joseph n'avaient plus à regretter l'industrie navale qui y avait périclité, avec ce développement du secteur tertiaire qui y «charriait», écrivait-on, «des flots de peuple entre deux rangées de vitrines brillamment illuminées». Mais il n'y avait pas que la «Broadway» pour susciter le ravissement: là où s'épanouissait un enfer à la Mark Twain, quelques décennies plus tôt, les visiteurs remarquaient désormais aussi «que la voirie [y était] en parfait ordre». C'est qu'on n'avait pas que rebâti la rue Saint-Joseph; à l'enseigne de la *City Beautiful*, on embellit tout le quartier. Mobilier urbain, parc, boulevards: tout le vocabulaire du *town planner* moderne y passa. Comme on avait fait Central Park à New York, on aménagea le parc Victoria, poumon vert dans la ville, premier pas de Québec dans l'ère de l'urbanisme végétal; et on entreprit de tracer, à la limite de Québec (c'était, jusqu'en 1889, la limite de Saint-Roch) un large boulevard, parc urbain et promenade, doté d'un parterre central valorisant une monumentale perspective vers le nord.

L'effet le plus tangible de la *City Beautiful* sur le centre-ville tint cependant à l'architecture, dont les productions, dorénavant, devaient participer à l'espace urbain. Dénominateur commun de la modernité, une gare, symbole de l'urbanité, apparut ainsi dans le paysage projeté de la ville: «une grande et magnifique gare, écrivait-on, à laquelle on se rendra[it] par une large avenue plantée d'arbres [...]. Ce sera[it] encore le palais, non plus celui des intendants, mais le palais des che-



mins de fer, rendez-vous des peuples modernes». La recherche esthétique séduisit les architectes, comme l'historiographie de l'éclectisme l'a montré; une scénographie de la ville s'empara de Saint-Roch, mettant en scène une profusion d'expériences stylistiques qui ont légué à l'histoire les projets parmi les plus soignés que l'époque ait connus. La bibliothèque «en style mauresque» ou le poste de pompiers «style Louis XVI» de l'architecte Georges-Émile Tanguay avaient peu à envier au gigantesque «Civic Center» dont Daniel Burnham avait rêvé pour Chicago; même les grandes usines, qui s'étaient substituées aux chantiers navals au bord de la rivière, s'ornaient de tourelles et se targuaient de monumentalité.

Ainsi Ludovica, au tournant du siècle, était devenue un centre-ville américain, digne concrétisation des visées de Champlain, quelques siècles plus tard. Mais le centre-ville monumental de la *City Beautiful* serait aussi une proie sensible au fonctionnalisme de l'entre-deux-guerres; Saint-Roch vécut durement le vingtième siècle. Dans la Québec victorienne, tout s'est passé comme si l'image de la haute-ville s'était construite en *prenant appui* sur la basse-ville, au détriment du centre-ville, évidemment. En 1900, s'il était désormais de bon ton pour les notables de la haute-ville d'émigrer au centre-ville, quelque mémoire, sans doute, poussait les marchands dans la voie contraire: enrichis, ceux-ci quittèrent alors Saint-Roch et payèrent leur passage à la haute-ville, dont la Grande Allée s'orna d'autant de monuments et de statues. Privé des défenseurs de son image, Saint-Roch s'offrit en proie aux anciens commerçants de la haute-ville, qui voyaient d'un bien mauvais œil la préséance de cette cité industrielle devenue ville marchande, bigarrée, active et multiethnique; la concurrence du centre-ville tomba, ni plus ni moins, sous les attaques de la bigoterie. Dans une tentative à peine voilée de prise de pouvoir économique, quelques-uns entreprirent de dénoncer, à Saint-Roch, «le repère de petits marchands juifs». La suite, inqualifiable, mérite à peine d'être écrite; au XX^e siècle, Saint-Roch devint le repoussoir de l'image romantique de la Québec bourgeoise et institutionnelle.

Entre les tergiversations des anciens et des modernes et la diffamation du centre-ville, Saint-Roch attendit trop longtemps la matérialisation des projets qui y avaient vu le jour: au lendemain de la Première Guerre mondiale, c'est plutôt une véritable obsession de la circulation automobile qui s'empara du quartier. Si, dès lors, il y eut quelque espoir d'ériger un centre administratif à Saint-Roch — on construisit même plusieurs immeubles en vue de les exhausser d'une dizaine d'étages,

dans un avenir qui n'est jamais venu — et qu'on entreprit de percer le boulevard Charest, où brilleraient les vitrines des grands magasins toujours plus grands, la haute-ville, finalement, s'arrogea les immeubles administratifs qu'on érigea autour de la colline parlementaire; le *Bill du Trafic* que le gouvernement provincial adopta en 1928 consacra Saint-Roch, de la destination qu'il était, comme zone de transit vers cette colline. La Grande Dépression laissa le boulevard Charest en friche et le centre-ville en suspens.

Quand le tertiaire déclina à son tour dans le centre-ville, comme l'avait fait l'industrie un siècle plus tôt, Saint-Roch est resté «circulatoire» en regard de la haute-ville investie, elle, par une économie «propre», qui n'y drainait que des travailleurs diurnes. On s'empressa de consolider les ponts qui y menaient; le quartier juif du centre-ville fut «remplacé» (démoli) par l'autoroute Dufferin-Montmorency, et le quartier chinois, non loin, exproprié et démoli sous prétexte du projet d'autoroute de la Falaise. Aux projets grandioses des architectes du début du siècle succédèrent des projets de viaduc et d'échangeurs autoroutiers. À Québec comme dans toutes les héritières de la charte d'Athènes, on travaillait, habitait, se récréait; à Saint-Roch, on circulait.

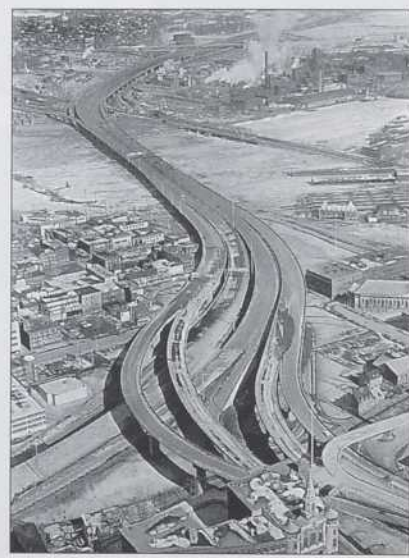
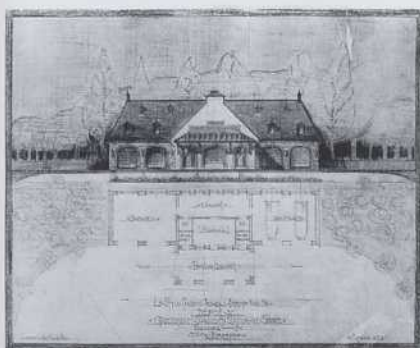
Si le *Urban Renewal*, bien évidemment, n'apporta pas que catastrophes — on assainit les berges hideuses de la rivière Saint-Charles, on construisit une bibliothèque, on couvrit la rue Saint-Joseph du «Mail centre-ville», dans l'espoir curieux et vain de concurrencer les centres commerciaux florissants des banlieues — force est de constater que les interventions urbanistiques et architecturales de l'époque, menées à l'enseigne du *leitmotiv* fonctionnaliste, léguèrent au centre-ville plus d'incertitude que de paysages. Et qu'à Québec, pendant ce temps, l'on put d'autant plus louer la ville institutionnelle ancienne que l'on condamnait désormais, avec le fonctionnalisme, la modernité. Pendant qu'on discutait de la restauration de Place-Royale, idyllique mémoire de la Nouvelle-France et futur «berceau de la francophonie en Amérique du Nord», un projet de «circulation et de transport» acheva d'illustrer le destin du centre-ville nord-américain; futuriste, la perspective ne pêchait pas par optimisme tant par la croissance démographique qu'elle envisageait (700 000 habitants à Québec en 1990 — !) que par cette disposition curieuse qu'elle imposait à la ville: les gratte-ciel du centre-ville, en effet, nivelèrent visuellement le centre-ville à la hauteur de la haute-ville, comme s'il s'était agi, tout ce temps, de régler un problème de topographie.

Que le «retour de l'histoire» annoncé en architecture se soit manifesté à Québec comme nulle part ailleurs n'étonne finalement pas. Ayant usé et abusé de Nouvelle-France, il apparaît en effet que la capitale, soudainement, découvre son américanité; or voilà que Saint-Roch / centre-ville recèle des particularités et des trésors parmi ceux que seule l'histoire peut, rétrospectivement, admirer: les cités ouvrières qu'on construisit à Saint-Roch, l'architecture industrielle dont désormais l'on se délecte, voire le *streamline* revenu en force ces dernières années, font du centre-ville un joyau de ce tout nouveau «patrimoine». Surtout, il semble bien que l'Amérique du Nord est revenue à Québec, en même temps que la modernité: dans les ateliers d'artistes, dans les restaurations des usines, des manufactures, des grands magasins, dans les projets architecturaux, où quelque folie se met au jour, on parle désormais de créer. Croirait-on que le centre-ville, pourtant criblé d'histoire, a su «rester jeune» dans la *vieille capitale*? Le résultat, à tout le moins, est peut-être plus proche de la mémoire de Champlain qu'on aurait pu l'espérer; dans la ville moderne qui s'épanouit là à nouveau, comme retrouvant son destin, n'est-ce pas une Ludovica du troisième millénaire que Québec met au jour?

RÉFÉRENCES

Cet article a été rédigé grâce aux informations colligées au fil d'une étude que Luc Noppen et Lucie K. Morisset ont réalisée pour la Ville de Québec: Archithème historiens d'architecture, *Patrimoine du quartier Saint-Roch*, Québec, Division design et patrimoine, 1995, 19 volumes. On y retrouvera les principales références des documents invoqués ici; un guide sur l'histoire et l'architecture de Saint-Roch (Luc Noppen et Lucie K. Morisset, aux Publications du Québec) sera publié sous peu, ainsi qu'un ouvrage plus académique sur l'histoire de la forme urbaine du centre-ville de Québec (Lucie K. Morisset, aux Presses de l'Université Laval). Sur l'histoire de la «diffamation» de Saint-Roch, plus précisément, on peut consulter: Lucie K. Morisset, «La sémiogenèse de la forme urbaine, de l'image à la réalité: Haute-Ville / Basse-Ville, ou la diffamation du quartier Saint-Roch à Québec, 1690-1990», *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada / Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol. 23, no 1, p. 14-22; Lucie K. Morisset, «Créer l'identité par l'image: sémiogenèse de la ville basse de Québec», Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Denis Saint-Jacques, dir., *Ville imaginaire / Ville identitaire: Echos de Québec*, Québec, Nota Bene, 1999, p. 119-140. Des informations précieuses et abondantes quant aux projets des XIX^e et XX^e siècles se trouvent dans et Guy Mercier et Sophie Mascolo, «La place commerciale et la mythologie de l'urbanisme contemporain: le témoignage de la rue Saint-Joseph à Québec», Luc Noppen dir., *Architecture, forme urbaine et identité collective*, Silery, Les Éditions du Septentrion, 1995, p. 53-102, coll. «Les Nouveaux Cahiers du CÉLAT», n° 12.

- 1 Carte tracée en 1691 par Robert de Villeneuve: le territoire de Ludovica y est bien mis en évidence, au centre de la représentation cartographique dont on pervertit d'ailleurs l'orientation (le sud est plus ou moins en haut) afin, justement, de traduire l'occupation projetée de Québec. Les représentations subséquentes ne montreront même pas le territoire de Saint-Roch (ANC, NMC-2709).
- 2 Les ruines du quartier Saint-Roch, incendié en 1845; les cheminées des maisons, seules survivantes de la conflagration, assistent ici, bien impuissantes, à l'incendie du faubourg Saint-Jean, qui survint un mois plus tard. Lithographie par George T. Sanford, 1845 (ANC, C-79207).
- 3 Les chantiers navals, le quartier et l'hôpital de la Marine, photographiés en 1866 par William Augustus Leggo (ANQQ, collection initiale, GH 273-41).
- 4 La «Broadway de Québec» bordée des façades monumentales de ses grands magasins (ANC, PA-24007).
- 5 Projet de poste de pompiers «en style Louis XVI», Tanguay et Lebon, architectes, 1914 (ANQQ, P372, #536).
- 6 La contribution du centre-ville au nationalisme architectural: projet non réalisé de l'architecte Sylvio Brassard intitulé «Le Style Canadien Français employé pour un dépôt de gazoline et d'huile et station service», 19 février 1933 (AUL, P552/15).
- 7 Le chantier «City Beautiful»: le boulevard Langelier (ANQQ, P585, P242).
- 8 Le boulevard Charest en 1955, bordé des derniers des grands magasins: ici, Pollack (AVQ, A061/H5400).
- 9 Vandy Jobin, «Perspective du centre de Québec en 1990», *Plan de circulation et de transport, région métropolitaine de Québec*, 1968.
- 10 Les berges de la rivière Saint-Charles: en 1952, avant le *Urban Renewal* (photo Service de police, AVQ, A063 / E2300); en 1972, assainies et «bétonnées» (photo Service de police, AVQ, A141 / H2334).
- 11 Les berges de la rivière Saint-Charles renaturalisées, récemment, à l'enseigne de cette «quête de la nature» qui s'est emparée de la ville (photo Robert Greffard, Ville de Québec, 22 juillet 1997).
- 12 L'autoroute Dufferin-Montmorency, en 1978 (photo Editeur officiel).



Un mail... De trop?

Le 10 novembre 1998, la Ville de Québec a annoncé qu'elle procéderait, en 2 000, au démantèlement du toit du Mail centre-ville entre la rue de la Couronne et la rue du Pont. Le 22 avril dernier, commerçants et propriétaires du secteur étaient avisés qu'en février prochain leurs bâtiments et équipements devraient être autonomes de l'infrastructure qui referme l'espace de cette portion de la rue Saint-Joseph, c'est-à-dire qu'ils seraient tenus de doter leurs magasins de façades sur rue et d'assurer le chauffage et la climatisation de leurs locaux. Est-ce la fin de ce que d'aucuns appellent «la plus grande rue couverte en Amérique», que d'autres décrivent comme le «mal de Saint-Roch» ?

À Québec, ces jours-ci, il est de bon ton d'affirmer que la renaissance du centre-ville ne peut s'accomplir que si le Mail centre-ville — ce toit de quelque 535 mètres posé sur la portion est de la rue Saint-Joseph — disparaît. Alors, les belles façades qu'il soustrait à la vue s'affirmeront et on «retissera» la trame du quartier éventré par les adeptes du *Urban Renewal* des années 1960-1970. Surtout, tout se passe comme si le geste architectural, magique, disposait du pouvoir de reconforter un quartier, un centre-ville et, pourquoi pas, la capitale nationale; mais l'espoir s'écarte bien peu des discours des années 1970, ceux-là même qui avaient proposé le mail en remède aux maux des ces années-là.

À dire vrai, l'écheveau de ces guérisons escomptées ne date pas d'hier. L'idée de découper un axe commercial dans le tissu de Saint-Roch afin d'affirmer la vocation régionale du quartier est apparue dans les années 1920; l'engorgement de la rue Saint-Joseph et l'exiguïté du parcellaire inapproprié aux grands magasins et à leurs entrepôts avaient alors promu la percée d'un nouveau boulevard — ce serait le boulevard Charest. Le geste était aussi somptuaire que pratique, puisque, dédié à la circulation, il entendait aussi établir un stationnement en épi le long de la voie nouvelle et projetait la

construction de garages étagés sur son flanc sud. Le «Bill du trafic», adopté en 1928, mit en branle la percée du boulevard, cependant aussitôt interrompue par la Crise, puis mise en veilleuse par la guerre. La prospérité de l'après-guerre reposa le problème en des termes nouveaux: ainsi, dès avant 1950, on imaginait la rue Saint-Joseph flanquée, de part et d'autre des façades arrière, de deux tranchées substituant des plages de stationnements au tissu construit. Puis l'urbaniste Jacques Gréber, signant son *Projet d'aménagement de Québec et sa région*, constata: «la voie commerciale ne semble pas appelée à avoir autant d'importance dans les développements nouveaux, où on lui substitue fréquemment l'unité ou la place commerciale, en bordure d'une grande voie de circulation. Dans la ville même, cette formule de place commerciale est préférable à celle de la rue, et est recommandée chaque fois que la chose peut se faire». Gréber proposait ici l'aménagement de la rue Saint-Joseph en axe piétonnier, comme il venait de le faire pour la rue Sparks à Ottawa; il signalait toutefois que «cette solution demand[ait] que la rue ainsi transformée en déambuloire soit bien desservie par des voies de circulation parallèles et des terrains de stationnement rapprochés». Le projet de Gréber prétendait se poser en correctif de la désaffectation des quartiers centraux, notamment grâce à la requalification de l'image des commerces du centre-ville, jugés désuets. Mais son analyse — on ne l'a pas assez souligné — s'imprégnait de la culture urbaine européenne, qui à l'époque agréait à l'étalement de la ville, pour que justement son centre se densifie et se spécialise comme pôle commercial; les villes reconstruites au lendemain de la guerre (Rotterdam et Le Havre, par exemple) avaient donné le ton dans cette voie. L'idée mise en forme par l'urbaniste français envahit bientôt l'imaginaire des technocrates de la Révolution Tranquille; ils l'adoptèrent, notamment parce qu'elle cautionnait le transfert du centre administratif sur la colline parlementaire. Les hommes d'affaires, facilement convaincus de la vocation commerciale de leur quartier, adhèrent au credo de la relance; déjà rassemblés dans le Club des Marchands, ils étaient 150 pour fonder le Centre d'affaires de Saint-Roch, en 1962. On revendiqua dès l'année suivante la transformation de la rue Saint-Joseph en voie piétonne; la démarche des commerçants aboutit le 26 mai 1967. La rue, sur toute sa longueur (1 100 mètres, de la rue Saint-Roch au boulevard Langelier), fut dès lors interdite aux automobiles et semée de mobilier urbain d'après un plan d'ensemble de l'architecte-paysagiste Jan Hoedeman. Elle n'était toutefois pas à ses dernières aventures. Moins d'un an plus tard, en avril 1968, la Canadian Urban Economics déposa une étude que la Ville avait commandée deux ans plus tôt: *Cité de Québec. District de Saint-Roch. Étude des perspectives d'utilisation du sol de 1966 à 1986*. Nul n'était dupe: comme tous comprenaient d'ores et déjà que l'affliction de la rue Saint-Joseph tenait d'un mal plus vaste — sa guérison appelait à l'assainissement de la rivière, au déplacement des industries, à la réhabilitation du parc résidentiel — on proposa de moderniser toute l'infrastructure commerciale de Québec. Il s'agissait notamment de relier l'axe commercial de la haute-ville — la rue Saint-Jean — à celui de la basse-ville — la rue Saint-Joseph — par un vaste centre commercial qui aurait gravi la falaise. C'est dans ces pages que naquit la «Grande Place», projet de valorisation du secteur sud du boulevard Charest, qui occuperait encore les édiles municipaux vingt ans plus tard.

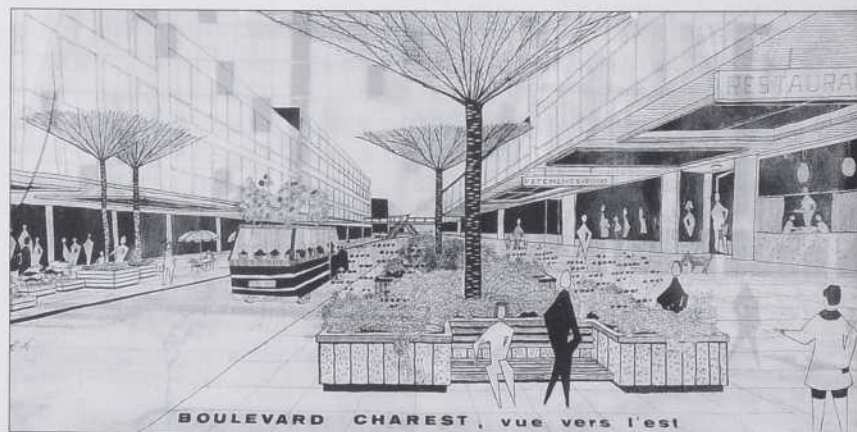
Pendant que les planificateurs se ralliaient à cette idée d'un centre commercial au sud du boulevard Charest, les marchands de la rue Saint-Joseph, au nord, se ravissaient du succès de la voie piétonne et annoncèrent leur intention d'aller plus loin dans cette voie: l'urbaniste de la Ville combla leurs désirs en 1970, en proposant de couvrir le mail — dorénavant désigné comme une véritable entité: le *Mail Saint-Roch*. Les marchands



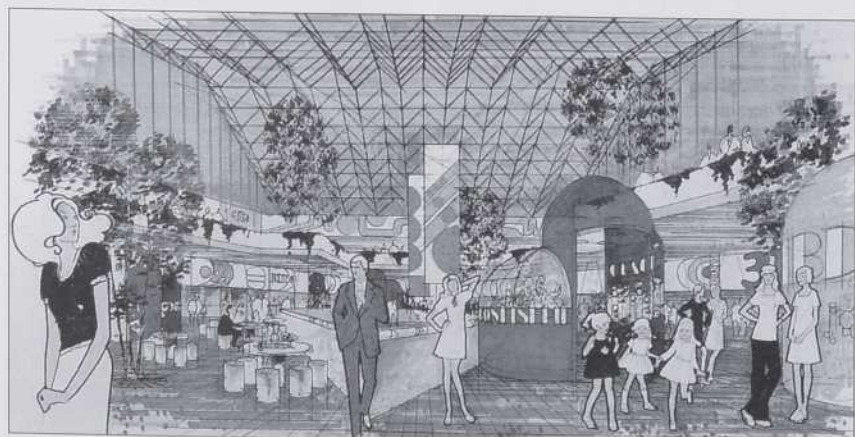
1



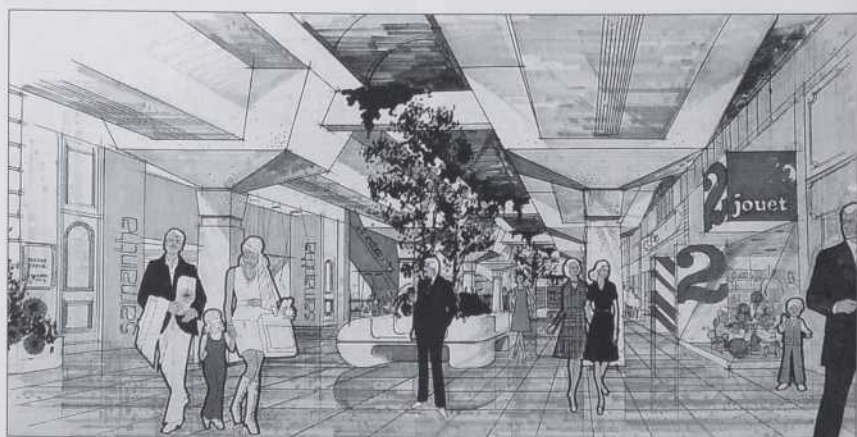
2



4



3



5

de la portion est de la rue — le secteur des grands magasins — acclamèrent le projet: l'année suivante, la Ville inscrit le couvrement depuis la rue de la Couronne à la rue Saint-Roch dans son *Programme détaillé de rénovation de l'aire n° 10*, estimant un coût de réalisation de 3,2 millions \$. Le rêve devient réalité à la fin de l'année, lorsque la Ville conclut une entente avec la société Holiday Inn, à qui un bail de 60 ans permettait de construire un hôtel à la tête du mail, rue de la Couronne; on démolit aussitôt l'historique couvent de Saint-Roch (Thomas Baillairgé, puis Georges-Émile Tanguay, architectes) et les architectes Lagacé, Massicotte et Casgrain entreprirent de préparer les plans du mail couvert. La construction débuta en juin 1972: on inaugura l'ouvrage le 31 octobre 1974, sous la présidence de la corporation du Mail Saint-Roch à qui échoyait l'administration de cette entité hybride, mi-voie publique, mi-centre commercial.

Fort satisfaite de sa maîtrise d'œuvre, la Ville de Québec en présenta la réalisation au prestigieux concours d'architecture Vincent-Massey, en 1975. L'ouvrage, disait-on, brillait par sa contribution du quartier tout entier, qu'il «revaloris[ait] à la fois du point de vue économique et du point de vue de l'amélioration [de Saint-Roch]». Puis, si elle satisfaisait à ses objectifs fonctionnels en «offr[ant] au secteur commercial de Saint-Roch les mêmes avantages de confort et de sécurité pour le magasinage que les autres centres d'achats traditionnels», cette normalisation revendiquée du paysage commercial du centre-ville s'assortissait d'un bâtiment distinctif; les architectes avaient, semble-t-il, «réussi à harmoniser la structure avec les différents styles des bâtiments donnant sur le mail», puisque «la conception très neutre de l'ensemble (colonne de béton et toit en plexiglas teinté) respect[ait] l'hétérogénéité des façades des bâtiments et permet[tait] leur rénovation». La soumission au concours annonçait d'ailleurs que plusieurs commerçants avaient déjà entrepris la réfection de leur devanture,

incités sans doute par la qualité proclamée de l'architecture. Mais la belle unanimité des autorités municipales et des commerçants fut très tôt vilipendée par les groupes populaires qui, par la voix du Conseil des œuvres et du bien-être de Québec et à travers le rapport ÉZOP (*Étude sur les zones prioritaires de Québec*, 1972), statuèrent quant à eux sur le caractère maléfique du mail. Jugé nuisible à la qualité de vie des résidents, le mail était inculpé d'un conflit entre l'activité commerciale et la vie domestique, puisque, disait-on, il forçait les résidents du quartier à cohabiter avec les clients des commerces, vus comme autant d'intrus potentiels dans le quotidien des secteurs d'habitation. Que les résidents eux-mêmes se voient forcés de parcourir le mail pour traverser la rue constituait semblablement une intolérable entorse à l'orthodoxie fonctionnaliste, dont était imprégnée l'idéologie égalitaire du marxiste rapport ÉZOP et de ses partisans.

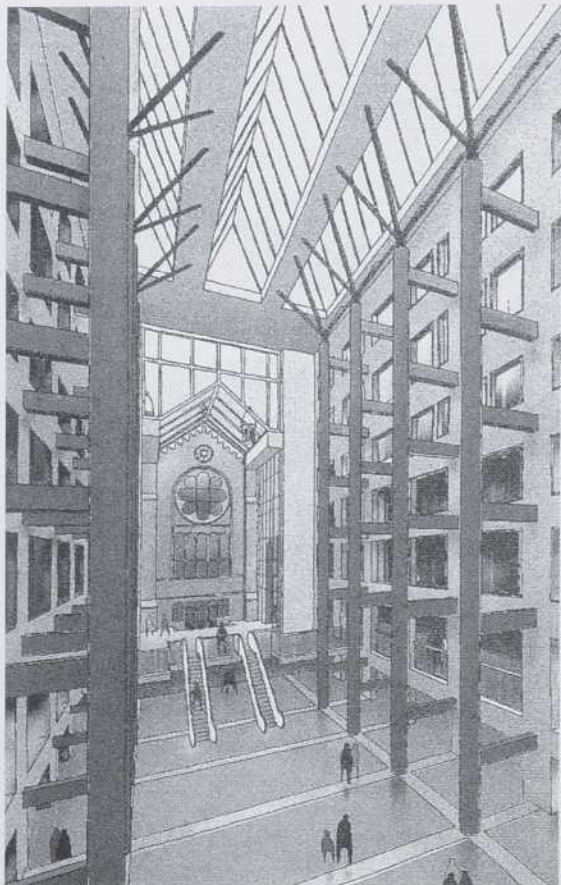
Bref, au lendemain de la construction, tout était clair: résurgence architecturale et économique pour les uns, le mail était aussi une malédiction sociale pour les autres. De tergiversations en atermoiements, l'anathème triompha, et demeure; mais, chose amusante, les positions se sont inversées et le grief a changé de camp. En 1998, lors des audiences publiques sur le projet d'enlèvement du mail, les démunis du quartier et les petits commerçants ont réclamé sa conservation, au nom de leur confort, tandis qu'édiles municipaux, architectes et aménagistes sollicitaient sa démolition, arguant l'image du centre-ville qui avait pourtant, autrefois, justifié la construction. Invoquer la succession des époques ne suffit pas à gommer l'étrangeté de cette permutation des opinions et des revendications qu'elles absolvent; tout se passe comme si ceux qui ne fréquentent pas le «Mail centre-ville» — nom que lui ont attribué ces dernières années — appellent sa disparition en vue de rendre le lieu «fréquentable», tandis que les habitués du mail refusent d'être délogés de leur rue, fraîche en été

et bien chauffée l'hiver. Entre ces positions qui toutes invoquent le bien commun, à la manière de l'avant-garde, le jeu des possibles et des questions en suspens est infini: qui diable «fréquentera» ce lieu «fréquentable»? Mieux encore: peut-on vraiment toujours croire que l'intervention architecturale (qu'elle pose ou dépose) appartienne au champ de résolution des problèmes de société? Faire fi des questions apporte plus vite les réponses; il appert donc que dans le mail — ou dans la rue Saint-Joseph selon le parti qu'on adopte — on pourra bientôt visiter un chantier. Derrière les écrans de poussière et le bruit des machines, restera alors cette curieuse historiographie: le mail de la rue Saint-Joseph, dès ses avants projets, a fait office de remède aux maux sociaux. À la manière des utopies du XVIII^e siècle, il prétendait guérir, éduquer, réhabiliter. Les tenants du modernisme ont donc imposé au lieu une figure architecturale lourde et homogène qui serait à la hauteur de la mission socialisante dont elle était gratifiée, en prétextant une fonctionnalité et une rentabilité qui n'ont pas davantage vu le jour. À défaut d'avoir performé dans l'une ou l'autre de ces voies, le mail est châtié; et puis, il faut bien le dire, sa forme s'inscrit mal dans le contexte du *New Urbanism* et de l'habitat douillet, son *leitmotiv*, tandis que le concept de «Festival Market», sur la rue Saint-Joseph comme à Disneyland, sied bien aux banlieusards en quête de divertissements tranquilles et de dépaysements faciles, peu dérangeants pour leur *neighborhood* mais pas trop loin de chez eux.

Le mail est-il de trop? Son scalp résoudra-t-il les problèmes du quartier? «Enlever le toit du mail» favorisera-t-il la relance de l'activité commerciale lancinante de la rue Saint-Joseph? Bien malin qui saurait le dire; en ces matières l'avenir n'a guère été sondé. Chose certaine, la dette contractée en 1972 est amortie; on pourra donc rembourser les frais de sa démolition pendant les vingt prochaines années et, comme l'affirme la Ville, réaliser de réelles économies...



6



8



9



7

1. La rue Saint-Joseph, vers 1900 (ANC, PA-24064).
2. La rue Saint-Joseph aménagée en rue piétonne, en 1970 (AVQ, AO62/H 5400, n° 15639).
3. Projet préliminaire de mail couvert (AVQ, FC 2789).
4. Projet d'aménagement du boulevard Charest en 1967 (AVQ, FC 2796).
5. Perspective du mail couvert en 1971 (AVQ, FC 2788).
6. Le début du chantier de construction du mail couvert, en janvier 1973 (AVQ, AO62/E 5230, n° 15914).
7. L'intérieur du mail couvert, aujourd'hui.
8. Projet de perçee transversale dans le mail, d'Anjou, Bernard, Mercier, Rheault, Bégin et Goulet, Mainguy, architectes, 1995.
9. Perspective du projet d'enlèvement du toit, CDEU, Ville de Québec, 1998.

La dite «ÉNAP», la TÉLUQ et l'UQ

Les architectes du Carrefour universitaire Saint-Roch; Côté Chabot Morel / Bernard et Cloutier, architectes, en collaboration avec Dupuis Le Tourneux (ÉNAP); Côté Chabot Morel / Bernard et Cloutier, architectes (TÉLUQ-UQ); Lawson and Little, en 1929, pour les bureaux de l'Industrielle-Alliance.

Aux oreilles des Québécois, l'ÉNAP, cet acronyme obscur, a désormais une signification: c'est un bâtiment. Auquel s'ajouteront bientôt ceux de la TÉLUQ et de l'UQ ou, en langage commun, la Télé-Université et l'Université du Québec qui déménagent à Saint-Roch leurs pénates et leur siège social.

L'ÉNAP, c'est d'abord un concours d'architecture, organisé en 1995, et qui avait pour défis conjoints un budget serré et la conservation d'un édifice à intégrer au bâtiment: l'ancien bureau de la compagnie d'assurance Industrielle-Alliance, que tous appellent encore «la banque», dupés par sa forme architecturale équivoque mais non moins définitoire, depuis 1929, de la rive sud du boulevard Charest.

Le projet lauréat, dont on vient d'inaugurer le résultat construit, a misé sur cette fragmentation de l'édifice; Les architectes du Carrefour universitaire Saint-Roch l'ont conjuguée à la trame urbaine qu'on avait presque oubliée, dans ce secteur. L'édifice est effectivement articulé autour d'un carrefour qui isole l'Industrielle-Alliance et trace, au sol et entre les volumes, une croix. Un axe nord-sud domine, perpendiculaire au boulevard Charest où il introduit, en façade, la percée qu'appelait le rythme de l'alignement; le second axe, à la manière des *mitate* japonais, ressuscite l'ancienne rue Sainte-Marguerite qu'expropriations et remembrements, jadis, avaient égarée.

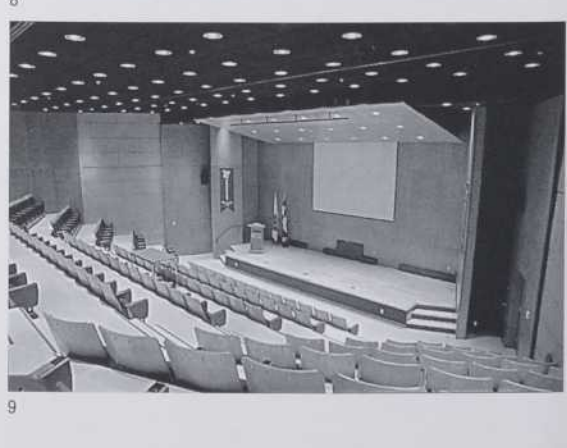
D'où que l'on vienne, de la haute-ville, du jardin ou du toit de l'église qui domine l'édifice, l'ÉNAP paraît ainsi être quatre, puisque les architectes ont profité de la présence d'un intrus

dans le projet (l'Industrielle-Alliance) pour laisser transpirer, dans l'ordonnance extérieure, les fonctions du bâtiment multiple. Traduite en volumes, puis en appartenances formelles à autant de contextes d'insertion différents, cette plurifonctionnalité compose une gradation descendante, partant de la dizaine d'étages du voisin de gauche, l'édifice Lafayette, passant par «la banque» exhaussée (le registrariat et les bureaux des professeurs), puis faisant demi-tour jusqu'aux trois étages de l'amphithéâtre et de la bibliothèque, qui déjà appellent, à l'arrière, les habitations de ce gabarit qui s'y érigeront.

Ce principe de composition autour d'un carrefour fait de l'intérieur la réflexion de l'extérieur; au centre des volumes émerge un espace abondamment éclairé, puisque le trou cruciforme dans la masse, vu du dedans, croise en un hall d'entrée les rues-corridors qui conduisent vers des parois de lumière. L'ÉNAP devient là une expérience de transparences: transparence sur le boulevard Charest, comme en une vitrine commerciale; transparence des «brèches» auxquelles on a sacrifié — quoiqu'en dise le fenêtrage régulier — une travée de la façade arrière. Transparence dans les circulations claires — les intellectuels loueront ce grand escalier qui, depuis le hall, mène directement à la bibliothèque —; transparence de la cafétéria — à l'ÉNAP, elle s'appelle «salle de consommation» — vers le jardin de Saint-Roch, qui en devient l'ornement; transparence, enfin, des parois, qui partout s'effacent comme pour laisser pénétrer la ville. Au vu de la sobriété des matériaux et de la mise en œuvre, claquemurés dans les limites du budget, tout se passe comme si l'on avait choisi de construire avec cette transparence et sa perméabilité: comme dans La Clarté de Le Corbusier ou dans le Musée des beaux-arts de Safdie (Ottawa), la luminosité devient ici un véritable

matériau. De même que le paysage du centre-ville, qui pénètre de partout dans les salles, dans la bibliothèque, dans les bureaux; autour de l'amphithéâtre, qui n'est pas sans rappeler la chaleureuse architecture de bois d'Aalto, c'est un peu comme si l'édifice-caméléon devenait Saint-Roch lui-même, en une sorte de dialogue virtuel; la lumière ne symbolise-t-elle pas, d'ailleurs, la (re) naissance qu'on prête au quartier?

Vue ainsi, la contribution de l'ÉNAP à la relance du quartier, applaudie à l'annonce du projet, peut être lue à l'envers: si l'on peut de fait regretter que l'ÉNAP, et encore plus la TÉLUQ et l'UQ, compte plus d'étudiants sur papier que de véritables présences humaines, il semble en tout cas que la relance du centre-ville par l'ÉNAP est aussi la relance de l'ÉNAP par le centre-ville. L'apport de l'architecture à cette symbiose est remarquable, puisque la monumentalisation du quartier, si elle sert bien la composition formelle, apporte autant au centre-ville qu'elle en tire parti. Certes, c'est sans héroïsme — comme on l'a déjà écrit — que le langage architectural épouse l'hétéroclisme de l'environnement, associant la pierre calcaire issue de l'Industrielle-Alliance à l'aluminium du moderniste Lafayette, qui retrouve aussi dans la brique orangée l'écho de ses allèges. Mais voilà justement que l'ÉNAP rend le tout cohérent, apportant même sa contribution à la conservation du Lafayette dont il serait dorénavant préjudiciable de changer même la couleur (orange) que plusieurs traditionalistes ont honni. Tissé d'une mémoire bien actuelle et d'un paysage qu'on reconnaît désormais, c'est un monument de Saint-Roch, donc, à la fois tremplin et miroir, que l'ÉNAP a apporté à la renaissance du centre-ville. De fait, puisque la TÉLUQ et l'UQ, actuellement en chantier selon les mêmes principes de composition, pourront bientôt s'élever aussi dans ce centre-ville, sans gêne.



1. Modèle informatique de l'implantation du campus ÉNAP / TÉLUQ / UQ.
2. ÉNAP / TÉLUQ / UQ: élévation ouest.
3. ÉNAP / TÉLUQ / UQ: élévation est.
4. TÉLUQ: élévation sud.
5. TÉLUQ: élévation nord.
6. ÉNAP / TÉLUQ / UQ: perspective de la cour
7. La bibliothèque de l'ÉNAP.
8. Le hall d'entrée.
9. L'amphithéâtre.

L'histoire est bien connue: les artistes ont découvert un quartier délaissé et ont investi ses espaces bon marché — souvent d'anciens édifices industriels — qu'il se sont appropriés en aménageant des ateliers-résidences aux contours inusités, que quelques films-culte continuent de tenir à la mode. Leur présence a suscité l'ouverture de quelques café et boutiques qui, à défaut de les rassembler très longtemps, leur ressemblent; c'est que l'animation créée séduit. Culturellement réhabilité sous la bannière artistique, le quartier *fashion* provoque l'engouement et la spéculation foncière fait le reste: les artistes sont délogés par des locataires mieux nantis, *baby boomers* ou *yuppies* en quête de cette représentation urbaine qui substitue au bungalow le *loft* comme paradigme de l'identité moderne ou du progrès social. À Québec seulement, les artistes ont ainsi d'abord fui le Vieux-Québec, dans les années 1970, puis le Vieux-Port, dans les années 1980. C'est alors qu'ils sont apparus à Saint-Roch; récemment déjà, l'attrait de leurs lofts, aménagés dans les immeubles dont le recyclage avait été subventionné par la Ville de Québec, laissait escompter leur départ et l'amorce de ce formidable processus assorti à l'émergence des pôles culturels.

Constatant l'effet d'entraînement autour de cette communauté d'artistes et le bénéfice de leur présence quant à l'image du quartier, les autorités municipales ont cependant tôt fait de consacrer cette vocation. En 1995, la mise en valeur des édifices de la côte d'Abraham pour y loger la coopérative Méduse et l'installation de l'École des arts visuels de l'Université Laval dans les murs de «La Fabrique», ancienne manufacture de la Dominion Corset, ont été les signes annonciateurs, mais combien éloquentes, de cette volonté. Puis, *Videre*, l'Association des artistes professionnels en arts visuels de Québec qui regroupe quelque 150 artistes indépendants actifs hors des re-

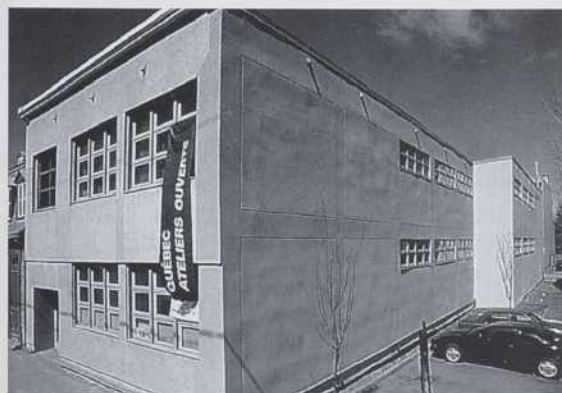
groupements et des ateliers collectifs (Méduse, la Chambre blanche, par exemple) a revendiqué pignon sur rue. En 1996, la Ville a mis sur pied le *Programme de rénovation et de restauration d'ateliers d'artistes* qui, bien qu'applicable dans l'ensemble des quartiers centraux, a surtout contribué, porté par la vague, à définir Saint-Roch comme terre d'accueil des créateurs. Derrière cet aboutissement, Florent Cousineau, créateur d'installations et figure emblématique du Saint-Roch des artistes, aura canalisé l'énergie nécessaire; de multiples projets d'ateliers, parfois dans des édifices à vocation mixte (commerces locatifs, lofts et ateliers d'artistes en copropriété divisée) ont trouvé en lui un pilote et leur animateur.

La règle d'or est de permettre à l'artiste de devenir propriétaire de son espace de travail (souvent aussi de vie). Les subventions à cet effet, logées à l'enseigne du *Programme de revitalisation des vieux quartiers* — instigué par le gouvernement du Québec en 1995 — concernent l'achat d'une unité — un atelier d'artiste — dans un projet qui peut en compter plusieurs. De 1996 à 1999, la Ville de Québec a ainsi subventionné dans sept projets quatre-vingt-quatre ateliers d'artistes dont les nouveaux propriétaires, tous, s'étaient au préalable qualifiés — leur curriculum doit faire état d'une formation ou d'un dossier de réalisation dans le domaine des arts visuels. Sur l'investissement total de 3 millions\$, la contribution de la Ville s'est élevée à 1 million\$; 33% du coût des unités, en subventions directes variant de 6 000\$ à 16 000\$, selon les dimensions de l'atelier — le montant maximal vise les ateliers comptant 105 mètres carrés ou plus, mais ne peut excéder 40% du coût des travaux. C'est ainsi que plusieurs bâtiments industriels plus ou moins désaffectés ont trouvé une nouvelle occupation, puisque le programme ne subventionne que les ateliers aménagés dans des édifices non résidentiels;

c'est ainsi, surtout, qu'à Québec un nombre encore croissant d'artistes peuvent s'établir «à demeure» dans le centre-ville, pour une dépense inférieure ou égale à celle d'un loyer. L'histoire connue était autre: à la fin de celle-ci, les artistes ont pu se mettre à l'abri de la spéculation foncière découlant de la plus-value qu'ils avaient apporté au quartier.

La Ville de Québec vient de reconduire le *Programme de rénovation et de restauration d'ateliers d'artistes* pour une seconde période de trois années, en le dotant de 250 000 \$ supplémentaires; cette fois, les artistes de la scène seront aussi éligibles, ce qui ne saurait nuire à cette mise en scène *par ses acteurs* du centre-ville culturel. La métaphore n'est pas vaine, à la face même de la transformation du quartier, plus proche d'une renaissance que d'une métamorphose, puisqu'aucun décor n'y est encore prescrit qui extériorise la vocation culturelle: l'atelier d'artiste, en effet, se découvre en contraire absolu de la maison d'architecte. Plutôt que dans l'édification d'un extérieur symbolique, il se construit, par définition non architectural, au fil de l'occupation d'un intérieur; sans trancher entre l'authentique et son émule, la distinction a l'intérêt, dans ce cas, d'étayer la conservation du caractère du quartier qu'on réinvestit sans le transfigurer. De ce point de vue, sorte de transposition dans le langage institutionnel des pratiques des *squatters*, l'engagement de la Ville permet à tout le moins de croire encore que le centre-ville de Québec restera plus longtemps centre-ville, au lieu de devenir quelque banal repère du snobisme ou tremplin de l'embourgeoisement.

Des artistes à demeure



1



2



3



4



5



6



7



8

1. La Maison longue. 10 ateliers au 656, rue De la Salle dans l'ancien édifice de la Fonderie L'Islet, érigé en 1940-1941, réalisé avant que ne soit mis sur pied le programme d'aide de la Ville. Martine Goulet et Martin Mainguy, arch., 1993.
2. Les Ateliers du coin. 4 ateliers au 292, rue Christophe-Colomb Est, dans un ancien entrepôt de sciure à bois de la tannerie O. Rochette, réaménagé en atelier pour le charbon Joseph Ruelland, en 1919. André Roy, architecte, 1998.
3. La Cartonnerie. 21 ateliers-résidences pour artistes au 485, boulevard Langelier dans une manufacture érigée en 1910 avec des façades en blocs de pierre artificielle pour la *Royal Paper Box* d'après les plans de l'architecte Georges-Émile Tanguay. André Roy, architecte, 1996.
4. La Manufacture. Atelier de Linda Desrochers (photo Suzanne Trudel).
5. La Cartonnerie. Atelier d'André Vézina (photo Suzanne Trudel).
6. Les Ateliers de la falaise. 10 ateliers-résidences pour artistes au 291, rue Christophe-Colomb Est dans un immeuble construit en 1945 et exhaussé d'un étage l'année suivante pour servir d'atelier de réparation mécanique et de garage. André Roy, architecte, 1996.
7. La Cour. Atelier du photographe Luc Delisle.
8. Les Ateliers fleuris. 6 ateliers d'artistes dans un ancien atelier de rembourrage construit en 1929 au 340, rue Fleurie. Thomas Carrier, architecte, 1998.

André Roy, «architecte de chantier»; entrevue avec un acteur du centre-ville

Nous l'avons rencontré un samedi matin. Sur un chantier. Ou plutôt dedans: pour nous, historiens d'architecture, c'était la «Brasserie Champlain»; pour lui, ce sont les «Lofts de la Couronne», le dernier en date des projets de recyclage qu'il a entrepris au centre-ville. L'espace est immense: les béances dans les murs — on a «agrandi» les fenêtres originelles, de sorte qu'elles ouvrent désormais les deux étages que comptera chacun des futurs lofts — baignent de lumière la poussière qui s'échappe du chantier par bouffées. «On a moins d'occasions de design que de problèmes de construction à régler, ici. La structure rend impossible une fenestration régulière; on a dessiné des fenêtres de largeurs différentes, en alternant». Belle occasion: le résultat donne envie d'acheter. Mais tout est vendu.

André Roy travaille à Saint-Roch depuis près de dix ans; on le salue dans la rue, comme s'il était, en quelque sorte, «l'architecte du quartier». En trois ans, le projet des «Lofts de la Couronne» est le septième recyclage d'un bâtiment industriel du centre-ville qui porte sa signature. Dorés de quelques lauriers — ici certificats de reconnaissance de la Ville de Québec — «Les lofts de la fabrique», «La Cartonnerie», «Les ateliers de la falaise», «La Cour», «Les ateliers du coin», «La Manufacture» sont des ateliers-résidences d'artistes, logements en copropriété dans d'anciens entrepôts, usines, garages. Mais il y a aussi, toujours au centre-ville, deux immeubles nouveaux de sa griffe auprès de l'ÉNAP et du jardin de Saint-Roch: le «Côté jardin» et la coop «Îlot Fleurie»; puis, entre les deux, un projet, celui des «Maisons en rangées».

Qu'est-ce qui a conduit «André Roy, architecte» à travailler «à Saint-Roch» ?

En 1990, on a acheté l'immeuble où est aujourd'hui mon bureau, rue De La Salle. C'était un édifice industriel, une ancienne boucherie de gros, qu'on transformait en édifice à bureaux; mais la réglementation requérait qu'on y insère une portion résidentielle. D'où les lofts; c'est là que tout a commencé.

Mais en 1990, tous les projets d'envergure à Québec venaient de s'effondrer; la ville était tellement morose qu'on avait même pensé créer notre propre emploi, en formant un partenariat avec un promoteur — Jacques Saint-Pierre, aujourd'hui du Groupe Arago. On a cru un moment qu'une équipe pluridisciplinaire, au sein de laquelle on aurait été promoteurs et intervenants à la fois, pourrait nous permettre de nous insérer dans ce milieu de la construction où la concurrence était aussi féroce que les chantiers étaient rares. Heureusement, les projets de relance que la Ville a mis sur pied, un peu plus tard, nous ont devancés; Jacques Saint-Pierre a repris son chapeau de promoteur et moi le mien, celui d'architecte, souvent à ses côtés, comme expert technique, pour développer les projets, ou encore pour en découvrir de nouveaux.

Le premier signe du renouveau à Saint-Roch est arrivé avec la transformation de l'édifice de la Fabrique, puis avec le jardin de Saint-Roch. Bien sûr, l'un et l'autre apparaissaient comme des enclaves au milieu de nulle part, d'autant plus que le marché était encore particulièrement fragile; puis, le projet de l'ÉNAP a été annoncé. Alors, seulement, on a pu penser construire du résidentiel dans Saint-Roch.

Les programmes qui ont incité au recyclage des bâtiments industriels du quartier ont ensuite transformé complètement l'occupation du secteur sud — au sud du boulevard Charest —; en rendant possible la récupération de ces anciens édifices —; ils ont aussi permis de revitaliser tout le secteur. Surtout, l'intervention de la Ville sur la rue Saint-Vallier, du boulevard Langellier à la rue de la Couronne, a été déterminante: les infrastructures apparentes sont disparues, les cours et les édifices ont été réinvestis, les façades ont été remodelées; tout à coup, là où on ne voyait que des corniches arrachées, des fenêtrages mal rénovés et des maçonneries en lambeaux, est apparue tout une page d'histoire de l'architecture. Saint-Roch, soudainement, était presque appétissant.

De fait, Saint-Roch, c'est aussi ce qu'on appelle un «quartier ancien». Est-ce que cette «valeur d'âge» influe sur votre pratique ?

Saint-Roch est un quartier ancien et récent à la fois, parsemé d'architecture industrielle qui, pour beaucoup, particularise son paysage et la pratique architecturale qu'on peut y développer. C'est un paysage fait des qualités expressives des matériaux, avant toute chose; puis, c'est un centre-ville vivant, pas un musée.

Il ne faut donc pas se leurrer: les bâtiments intéressants de Saint-Roch, on ne les restaure pas, on les recycle. La restauration astreindrait à retourner à l'aspect d'origine des bâtiments; à Saint-Roch, on exploite le potentiel des volumes et des matériaux, mais à l'intérieur d'un processus qui insère une autre fonction, de nouveaux espaces, une nouvelle modernité qui se superpose à l'ancienne. La combinaison du rationalisme de l'architecture industrielle, du caractère vivant du quartier et de l'intervention en recyclage laisse une grande liberté au geste architectural; c'est très exactement ce qui est caractéristique du centre-ville qui devient un lieu culturel, un lieu de création.

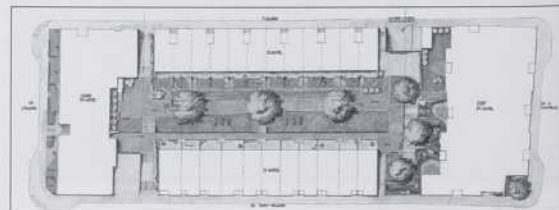
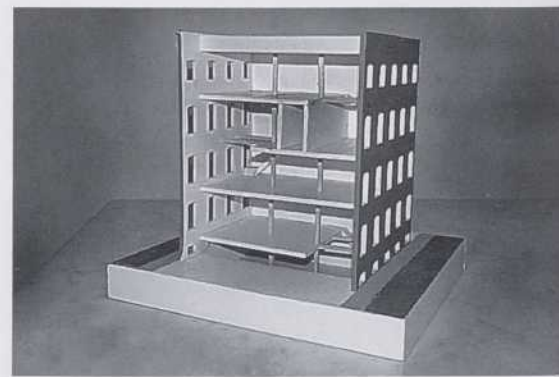


André Roy

Diplômé de l'École d'architecture de l'Université Laval en 1981, André Roy a fondé la firme d'architecture qui porte son nom en 1984, après un stage auprès de Paul Gauthier chez les architectes Gauthier, Guité, Roy. Jusqu'en 1990, il a surtout œuvré à des projets domiciliaires et commerciaux — la firme a réalisé à ce jour plus de 1 000 unités d'habitation, pour la plupart en copropriété, et plus de 500 000 pieds carrés d'espaces commerciaux et de bureaux.

En marge de ses activités au centre-ville de Québec, la firme a, depuis, diversifié ses champs d'intérêt. Engagée dans la restauration de bâtiments historiques — Maison Étienne-Paschal Taché (Montmagny), Domaine Forget (Saint-Irénée), Domaine Cataract (Québec), Manoir Mauvide-Genest (Ile-d'Orléans) — elle a acquis une expertise particulière en matière d'intervention en milieu ancien. Son partenariat avec le Groupe Arago dans les nombreux projets de recyclage du quartier Saint-Roch en sont autant d'assises, dans des projets où elle s'est distinguée par le contrôle des coûts et la gestion d'une construction inventive, dans laquelle l'équilibre budgétaire renouvelle la qualité plus qu'elle ne la contraint.

André Roy était membre du Bureau de direction de l'ordre des architectes en 1990-1991; avec Richard Goulet, architecte, il s'est mérité en 1998 une mention d'excellence au concours de l'Ordre, en design urbain, pour le Bourg Saint-Édouard, à Rimouski.



Vos réalisations révèlent aussi une préoccupation pour une sorte de «développement durable» de l'histoire, à travers le maintien des grandes structures industrielles du centre-ville. Comment cette «personnalité» du quartier et les défis que son maintien sous-tend pénètrent-ils vos projets ?

Les projets de recyclage commencent toujours par la recherche d'une solution architecturale qui respecte les budgets. La liberté de ne pas travailler en restauration nous autorise à ajouter des matériaux, des volumes — repousser une cage d'escalier ou d'ascenseur hors d'un bâtiment, par exemple. En même temps, si les contraintes budgétaires demandent parfois qu'on oublie la «noblesse», le rationalisme de l'architecture industrielle s'harmonise très bien avec d'autres matériaux plus contemporains, pour peu qu'on exploite leurs qualités expressives «à l'état brut», comme pour la brique; les revêtements de tôle et de tuile d'amiante (réinventée en béton — voir encadré), traditionnels dans le quartier, retrouvent aussi leur place dans le paysage.

Bien sûr, un certain nombre de caractéristiques de l'architecture industrielle pèsent lourd sur les budgets: par exemple les ouvertures cintrées, si fréquentes à la fin du XIX^e siècle, augmentent les coûts de remplacement du fenêtrage. Mais de façon générale, le quartier se laisse bien recycler: on dégarnit plus qu'on ajoute. Sur Saint-Vallier, «La Manufacture» avait ainsi été enduite de «permaglaze» qu'on a tout simplement retiré pour retrouver la brique originelle. Notre intervention s'est ensuite limitée à réparer la maçonnerie abîmée, en remplaçant les briques qui avaient souffert. Les recyclages permettent bien plus de découvrir l'architecture existante qu'ils incitent à la transformer; à «La Manufacture» aussi, notre idée initiale d'insérer une corniche plus contemporaine au-dessus du rez-de-chaussée commercial s'est évanouie quand on a découvert l'arcade des ouvertures qu'on a choisi de préserver.

Notre parti est de mettre à jour, de conserver et d'exploiter les matériaux mis en œuvre: c'est de cette façon que le rationalisme est né dans l'architecture industrielle, et c'est le principal héritage que cette architecture nous lègue, aujourd'hui. D'autant plus que c'est ce qui correspond à la sensibilité de notre époque; dans les intérieurs, par exemple, exposer la maçonnerie a le double avantage d'être esthétique et pertinent, d'autant que l'argument du rendement thermique ne tient pas; non seulement les pertes thermiques sont bien plus tributaires des grandes fenestrations que des murs, mais en plus on sait, maintenant, que la modification des conditions auxquelles ces murs sont exposés nuit à leur conservation et, à long terme, à celle de tout le bâtiment.

En même temps que la préservation pose des problèmes constructifs, l'insertion d'une fonction nouvelle dans ces bâtiments anciens doit apporter son lot de cas particuliers, en ce qui concerne l'organisation des espaces, l'aménagement des intérieurs. Quelles sont les principales difficultés que tu rencontres, ou que vous avez rencontrées ?

Les difficultés sont de deux ordres. Il y a d'abord le confort des logements et ateliers; même s'ils achètent volontairement dans un bâtiment ancien, les nouveaux propriétaires exigent une insonorisation impeccable, et refusent que les planchers craquent. Les structures de bois, à cet égard, posent des problèmes de rigidité qui deviennent souvent de véritables casse-tête. On revient à l'état brut, qu'on dénuide autant que possible, en sachant qu'on ne pourra conserver que l'enveloppe extérieure, les murs de maçonnerie et la structure, puisque rien du reste — toiture, fenêtres, mécanique — n'est récupérable. Puis on intervient pour mettre tout aux normes, depuis l'acoustique jusqu'à l'agencement des espaces et des issues.

Ensuite, ce critère des «planchers silencieux», par exemple, demande souvent qu'on ajoute des supports intermédiaires, dans ces bâtiments où les longues portées étaient l'objet d'une espèce de «fierté technique»; et là se pose le problème de l'organisation spatiale, puisque les espaces sont souvent plus exigus qu'on le penserait. Il arrive que les bâtiments n'ont qu'une trentaine de pieds de largeur; ce qui, au XIX^e siècle, permettait d'éclairer le travail des ouvriers empêche aujourd'hui de déployer les corridors et les issues comme on le ferait dans un édifice neuf: à «La Manufacture», par exemple, on s'est inspiré du système de la Cité radieuse pour établir les corridors sur un étage intermédiaire, donnant accès à l'étage inférieur, d'un côté, et à l'étage supérieur de l'autre. Pour la deuxième issue, on a établi une coursive extérieure, du côté de la cour, accessible depuis chaque étage; ainsi, en économisant deux corridors, on est parvenu à ne sacrifier que 8% de la surface de plancher initiale. Et la qualité des espaces résultants est nettement supérieure à ce qui existait; alors que les étages n'offraient que 9 pieds sous les poutres, 30% du volume habitable s'élève maintenant sur une hauteur de 20 pieds, ce qui est beaucoup plus intéressant pour les artistes qui y installent leurs ateliers. Le bâtiment n'aurait sans doute pas pu être préservé ainsi autrement, puisque l'espace insuffisant n'y aurait attiré personne.

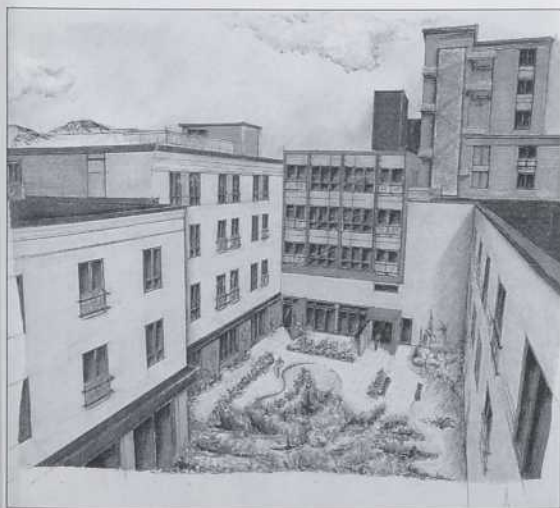
Ces opérations de recyclage sont évidemment indissociables d'une économie de chantier particulière: votre travail dans le centre-ville a-t-il modulé votre pratique, de ce point de vue ?

Au début, on n'arrivait même pas à acheter les premiers bâtiments qu'on voulait recycler: les 10 dollars du pied carré qu'on offrait ne séduisaient personne et pourtant, c'était le maximum possible, pour que l'édifice recyclé garde un prix qui attire les acheteurs. Le marché s'est peu à peu établi autour de ce niveau de prix; mais comme les profits ne sont jamais importants, il est impossible de supporter les bâtiments très longtemps. Alors notre pratique doit s'ajuster à une séquence de travaux, incluant l'acquisition, établie dans un laps de temps très court.

Du coup, comme architectes, notre intervention est un peu chaotique. On fait d'abord des plans préliminaires qui sont soumis à la municipalité et à partir desquels on vend les unités. Quand elles sont vendues en nombre suffisant, on peut acheter le bâtiment: c'est seulement à ce moment qu'on fait un curetage en profondeur, et qu'on découvre — parfois avec surprise — l'état des structures et l'ampleur des interventions qui seront nécessaires. Entre la récupération, la remise en état et la mise aux normes, il faut sans cesse ajuster le tir; et comme le prix de vente est très bas, on est tenu d'emprisonner le coût de construction dans un budget restreint et non élastique, même s'il est augmenté de subventions — environ 20% du coût d'acquisition. Et il n'est évidemment pas question de résoudre les «surprises» du chantier avec les frais d'administration ou le profit du promoteur; à ce compte là, il ne se passerait déjà plus rien à Saint-Roch. C'est dire qu'on fonctionne par tâtonnements, toujours à la recherche de solutions architecturales. L'architecte est tenu à beaucoup d'humilité et doit se réajuster continuellement, à mesure que le projet se développe et que les contraintes budgétaires imposent des modifications; on est très loin de la pratique ordinaire ou traditionnelle de l'architecture.



6



4



5



7

1. La Manufacture: maquette montrant la position du corridor intérieur.
2. Les Maisons en rangée: plan de situation, entre le «Côté jardin» (à gauche) et la coop de l'îlot Fleurie (à droite).
3. Les Maisons en rangée: élévation rue Saint-Vallier et élévation rue Fleurie. Chargé de projet: André Roy; concepteur: Annie Saucier, architecte; Bruno Parent et Benoît Bernier, élaboration du concept préliminaire; technicien; Réjean Moore.
4. Les Lofts de la Couronne: perspective de la cour intérieure. Chargé de projet: André Roy; concepteur: Annie Saucier, architecte; Bruno Parent et Benoît Bernier, élaboration du concept préliminaire; technicien: Réjean Moore.
5. Le Côté jardin: élévation principale. Chargé de projet: André Roy; concepteur: Annie Saucier, architecte; Bruno Parent et Benoît Bernier, élaboration du concept préliminaire; technicien: Réjean Moore.
6. La Manufacture: état avant recyclage.
7. Les Lofts de la Couronne: cour intérieure, en chantier.

L'association courante d'«André Roy architecte» avec le nom des promoteurs du «Groupe Arago» est peut-être un exemple de cette situation; est-ce que l'association d'André Roy avec le centre-ville est aussi éloquente de conditions particulières qui prévaudraient à Saint-Roch ?

Peu de promoteurs sont intéressés par cette formule un peu «casse-gueule»; c'est pour cette raison qu'après avoir pensé à la formule pluridisciplinaire que j'évoquais tout à l'heure, j'ai vite réalisé qu'il est nécessaire qu'un décideur prenne en charge la rigueur du chantier et tranche, seul, quant aux choix économiques qui s'imposent. Un architecte est plus affecté par le fait de manquer l'occasion d'une belle intervention que par le fait de manquer d'argent pour la faire; le projet compte bien plus de chances d'être mené à terme si un promoteur prend les risques et les décisions.

Ça, c'est vrai en général; ça l'est encore plus quand on parle de recyclage; à Saint-Roch, c'est capital. En même temps, le centre-ville est aussi probablement le seul lieu où la réunion d'autant de conditions difficiles aboutit à des projets faisables. Il y a évidemment des particularités inhérentes au quartier, qui font par exemple que le recyclage a des avantages qui pallient ses inconvénients; en même temps que la construction d'immeubles résidentiels neufs reste moins intéressante que le recyclage — il en coûte autant de bâtir à Saint-Roch que dans un quartier «huppé» — la clientèle du centre-ville est justement celle que charme la formule des lofts dans de vieilles industries.

Certains autres avantages du centre-ville tiennent aussi à cette clientèle qui, par exemple, n'a généralement pas de voiture; même si le ratio de stationnements à Saint-Roch est jusqu'à 50 % moins élevé qu'en périphérie, il arrive souvent qu'un projet soit complètement vendu sans que tous ses espaces de stationnement le soient.

Mais surtout, l'avantage de Saint-Roch dépend de la Ville de Québec, qui est intervenue comme promoteur de la Fabrique, de la rue Saint-Vallier, du jardin de Saint-Roch, mais qui plus encore appuie tous les projets, en offrant des tribunes dans les salons d'habitations par exemple, et qui soutient nos interventions par un encadrement constant. L'engagement de Ville, en ce sens, n'apporte pas que des incitatifs économiques — on ne surestimera jamais le poids des programmes de subvention, sans lesquels aucun projet, dans Saint-Roch, n'aurait vu le jour — mais aussi des «conditions architecturales» qui suscitent des défis de design intéressants et qui, en même temps, assurent la préservation de l'environnement bâti du quartier. Si le quartier est encore fragile, l'impact à ce jour est évident: les commerces rouvrent partout et l'intervention annoncée sur le Mail centre-ville va sans doute étendre cette dynamique aux secteurs du quartier qui sont encore plus ou moins en déshérence.

Pour toutes ces raisons, il est essentiel que la Ville de Québec ne relâche pas son attention à Saint-Roch ou la dilue dans les quartiers périphériques; cela émietterait le noyau fort qui est en train de se créer, et qui, après, va rayonner, se répandre...

En marge du souci de préservation que révèlent vos interventions, on constate, assez paradoxalement, une véritable préoccupation en ce qui concerne l'appropriation: d'une part, les bâtiments recyclés conservent leurs qualités expressives originelles, et d'autre part, vous offrez des unités d'habitation qui épousent chacune les besoins du client. Comment cette solution hybride est-elle née ?

Elle est inhérente à la clientèle: il n'y a pas de «yuppies» dans Saint-Roch, mais plutôt des intellectuels qui habitent déjà dans les quartiers centraux, et que le centre-ville attire parce qu'ils peuvent désormais y acquérir un espace à eux. Ils ont rarement beaucoup d'argent; ils s'approprient un espace d'abord, et l'aménagent ensuite à la mesure et au rythme de leur budget. Il nous est arrivé de laisser des planchers en contreplaqué, qu'on protégeait pendant les travaux, puis qu'on teignait ou vernissait — d'une certaine façon, ça participe aussi à la couleur du quartier.

Au-delà des plans pour localiser les services, on ne finit donc le logement qu'une fois celui-ci vendu. Le produit livré laisse place à l'évolution: on peut planifier les subdivisions jusque dans l'installation électrique, sans toutefois construire immédiatement les cloisons. Cette possibilité d'adaptation — et de création, aussi — qui différencie les unités à Saint-Roch des produits «tout gyproc» du marché est essentielle aux yeux des acheteurs, qui veulent justement modeler et contrôler leur espace — c'est ce qui les motive à devenir propriétaires. En ce sens là, d'ailleurs, les bâtiments industriels de Saint-Roch offrent une liberté d'expression incomparable.

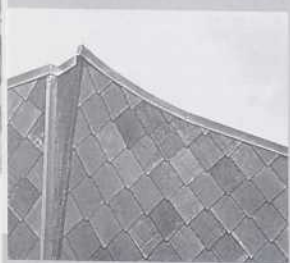
On ne peut pas passer sous silence les constructions nouvelles auxquelles tu travailles; est-ce que, justement, le fait qu'il s'agisse de bâtiments nouveaux vous permet d'exploiter encore plus cette approche «client» ?

Pour les logements en copropriété du «Côté jardin», on a reçu au bureau chacun des acheteurs, avec une «grille des suppléments» à partir du plan de base. C'est comme un jeu de réglettes; à partir d'une base de 13 pieds linéaires par 100 pieds carrés, par exemple, inclus dans le prix de vente, on modèle l'espace à la convenance du client, en tenant compte évidemment des contraintes mécaniques, acoustiques, etc.

Les Maisons en rangée vont donner l'occasion d'exploiter ce système à l'extérieur; si on peut difficilement penser à une telle appropriation des façades des immeubles de copropriétés, chaque façade de chaque maison, dans ce cas, appartient à celui qui habite derrière. On s'éloigne alors d'autant du «prêt-à-porter» que la clientèle intéressée par Saint-Roch tient en horreur.

RESTAURER L'ORIGINALITÉ

L'habitude traditionnelle des revêtements en bardeaux d'amiante, à Saint-Roch, reprend vie grâce aux tuiles de béton. Les Ateliers du coin, rue Christophe-Colomb; l'inclinaison du mur, ici, a offert l'occasion de design d'un «coin» incurvé



Saint-Roch retrouve le revêtement de tôle des façades latérales et arrière, caractéristique: les Lofts de la Fabrique.



8



9



10

On a toujours tendance, encore, à référer la pratique architecturale à celle des architectes modernistes qui concevaient de véritables monuments «signés» de leur nom. Or, de toute évidence, l'intervention sur des édifices existants, à travers le recyclage notamment, n'est plus aussi marginale que cette image le laisserait croire; la distinction entre la conception de bâtiments nouveaux et le travail en recyclage importe-t-elle beaucoup dans la définition de l'architecte, de vous-même, aujourd'hui? Il est certain qu'il existe une distinction importante entre la construction neuve et le recyclage: l'un et l'autre me paraissent toutefois indissociables quant à l'expertise qu'ils fournissent, surtout quand il s'agit de bâtir dans un quartier central comme Saint-Roch. Construire «du neuf» revient à la procédure traditionnelle: les appels d'offres, les plans complets donnent une vision à bien plus long terme du chantier. Le recyclage exige une présence constante sur le chantier, où il faut pouvoir, parfois à tous les jours, réagir à temps; il requiert aussi beaucoup d'inventivité. À ce chapitre, la construction neuve, d'ailleurs, diffère peut-être moins du recyclage au centre-ville qu'ailleurs, puisque la recherche de solutions économiques s'impose; si les contraintes de la construction restent les mêmes à Saint-Roch et dans un quartier huppé, il faut, pour construire à Saint-Roch, construire à un prix de Saint-Roch...

La liberté de conception qu'un «architecte d'atelier» revendiquerait, du coup, appelle autant à la fréquentation des chantiers imposée par le recyclage que les interventions de recyclage demandent de revenir de temps à autre à la démarche architecturale d'un projet neuf et aux techniques de construction qui évoluent en marge des bâtiments recyclés. La notion «d'intervention contemporaine» tient pour moi à ce va-et-vient, qui élargit l'éventail des solutions qu'on doit garder en tête, toujours pour être en mesure de réagir adéquatement face aux contraintes de temps tout en restant pertinent devant les particularités du contexte et l'originalité du lieu.

Avez-vous l'impression que l'école prépare à une pratique comme celle que vous décrivez?

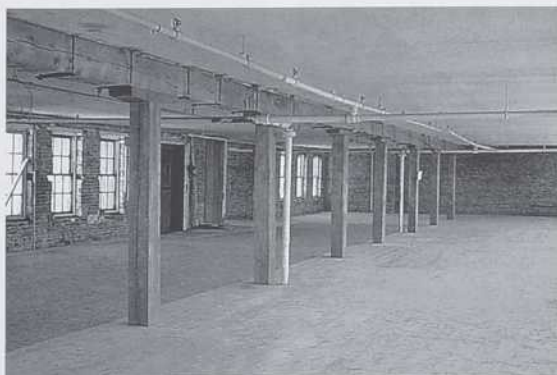
Je ne crois pas que la mission de l'école soit de former des architectes qui vont faire de la construction; on y apprend à conceptualiser et à organiser les espaces; le reste s'acquiert «sur le tas». Les pratiques de l'architecture sont si diverses que chacun, surtout, doit savoir trouver son créneau et bâtir son expertise en fonction des besoins de sa pratique. L'école doit donc rester généraliste, en se limitant à sensibiliser, comme elle le fait maintenant, aux problèmes conceptuels.

Les difficultés des stagiaires tiennent généralement à leur intégration dans l'univers d'efficacité et de rentabilité du bureau; mais s'ils maîtrisent les outils de travail — notamment informatiques — qui conditionnent leur productivité, il revient ensuite bien plus au bureau de leur montrer à faire une coupe de murs... Pour peu qu'ils sachent dessiner.

Le centre-ville tel qu'il nous apparaît aujourd'hui est sans aucun doute le reflet de cette productivité; moins de rêves et plus de briques, de plus en plus d'espaces intéressants, aussi. Tout ça donne envie d'imaginer l'avenir: lequel, pour Saint-Roch?

L'évolution du centre-ville reste attachée aux caractéristiques du quartier; il est peu probable, par exemple, qu'on y constate bientôt la gentrification qu'on a dénoncée à New York ou à Paris, où des quartiers industriels avaient été d'abord investis par des artistes. D'abord, il faut dire que Saint-Roch était déjà un tissu mixte, dans lequel notre intervention consolide, simplement, la vocation résidentielle. En même temps, il est évident que ses occupants changent, mais peut-être pour un meilleur avenir; si les gens issus du milieu ouvrier restaient peu revendicateurs devant la prostitution ou le commerce de drogue qui minaient la sécurité dans le quartier, les nouveaux arrivants, même lorsqu'ils sont animés par le désir de «vivre en ville», n'ont aucune tolérance à cet égard. On assiste du coup à la prise en charge de la vie du centre-ville par ces nouveaux résidents, qui y dictent la qualité de vie qu'ils veulent avoir, ce qui, de toute évidence, assainit rapidement le quartier.

Cela dit, les contraintes liées au développement des unités d'habitation — notamment les critères des subventions aux ateliers d'artistes — garantissent une certaine pérennité de cette forme d'occupation, qui continue d'attirer ses commerces, ses cafés, ses galeries d'art et, donc, de bénéficier à la renaissance du quartier. Dans cette perspective, si la transformation du centre-ville en un quartier huppé n'est pas pour demain, le fameux «retour» des familles en ville n'est peut-être pas aussi mythique que la batterie de programmes qu'on essaie de mettre sur pied laisserait croire. En réalité, bien en amont de tous ces programmes, c'est la capacité du centre-ville de faire état de ses charmes et de sa sécurité qui va attirer les familles dans l'espace viable que les célibataires et les gays, qui constituent l'essentiel de la nouvelle population actuelle, auront engendré. Aujourd'hui Saint-Roch, qui presque avant-hier était le coin des «paumés» de la communauté urbaine, n'a plus rien de comparable avec bien des centres-villes étatsuniens; c'est toute une autre image. C'est, déjà, un tout autre centre-ville.



11



12

8. Les Lofts de la Fabrique, rue Saint-Vallier. Chargé de projet: André Roy; concepteurs: Marie-Chantale Croft et Éric Pelletier, architectes.
9. La Manufacture; façades rue Saint-Vallier et boulevard Langelier.
10. Les Lofts de la Fabrique: état avant recyclage (photo Marc Grignon).
11. Les Lofts de la Fabrique: intérieur avant recyclage (photo Marc Grignon).
12. Les Lofts de la Fabrique: intérieur illustrant un aménagement réalisé par les propriétaires. Yffet Orbay, concepteur.

Les «Lofts de la Couronne» seront livrés à leurs acheteurs à partir de juillet 1999, peu après la coopérative de l'îlot Fleurie et le Côté jardin. Les Maisons en rangée, en juillet 2 000, célébreront le dernier été du millénaire.

Les lofts Laliberté 595, rue Saint-Joseph Est

Jean-Baptiste Laliberté était marchand; il se fit, en 1884, ériger un somptueux grand magasin, dont il commanda les plans à l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy. C'était le début d'une ère nouvelle pour la rue Saint-Joseph, la «Broadway» de Québec: l'édifice, haut de quatre étages, coiffé d'un toit «mansardé», paré d'une façade en pierre de taille et campant le coin de la rue par une tourelle ouvragée faisait étalage d'une monumentalité et d'une modernité peu communes. L'architecture était annonciatrice: dix ans plus tard, l'architecte Eugène-Michel Talbot livra les plans de son agrandissement, par une extension le long de la rue de la Chapelle; puis Laliberté fit construire un entrepôt tout à l'arrière de la parcelle, rue des Fossés — futur boulevard Charest —, d'après les plans de l'architecte Thomas Raymond, cette fois. L'ensemble commercial gagna le coin de l'îlot en 1924, grâce à l'acquisition de la maison Dion qui s'élevait à l'angle des rues de la Chapelle et des Fossés; rasée par le feu en 1941, elle fut remplacée dans cette collectivité architecturale par la base d'un édifice, exhaussée ensuite, œuvre de l'architecte Paul Rousseau.

C'est cet ensemble commercial, bien typique de Saint-Roch et abritant le seul des grands magasins qui ait survécu à la désaffectation du quartier, que les architectes Bernard, Mercier et Rheault ont réhabilité et qui, inauguré récemment, est mis en honneur dans les pages de la presse. Pour optimiser l'occupation des surfaces utiles, la société «Les Immeubles JB Laliberté» — filiale de JB Laliberté Ltée, tenue, depuis 1950, par la famille Morisset — a dédié les étages supérieurs de l'immeuble à la conversion; sous les unités d'habitation ainsi

déployées demeure, toujours, le commerce plus que centenaire, pour lequel le volume intérieur des sous-sol, rez-de-chaussée et d'une partie du premier étage avait d'ailleurs, au fil du temps, été remembré en une seule entité faisant fi — grâce à une imposante consolidation — des murs porteurs.

Les lofts Laliberté sont un ensemble de 51 logements de superficies variant de 35 à 70 mètres carrés. Mezzanines, murs de brique, colonnes de fonte et fenêtres amples destinent ces petits studios à une clientèle en quête d'un pied-à-terre distinctif, mais plus attirée par l'animation urbaine que par un intérieur cosu. Pas deux logements ne se ressemblent, puisque les architectes ont misé sur le potentiel de chaque étage et de chaque espace, tirant profit ici d'un mur de brique ou de fenêtres arquées, là d'oculi ou de colonnes, ailleurs, encore, des panoramas offerts au projet par les immenses ouvertures.

Coïncidence ou retour de l'histoire, l'investissement de quelque 4,2 millions \$ de JB Laliberté est, encore une fois, le premier signal sur la rue Saint-Joseph d'un temps nouveau. Croire au bon augure de cette nouvelle parure, sur la rive sud du Mail «en partance», n'exagère peut-être pas le poids de la mémoire; attachée depuis un demi siècle au quartier, la famille Morisset, qui a eu le courage du geste, a montré, certes, que l'avenir pouvait se conjuguer à la continuité. Et, clin d'œil à tous les autres, que la renaissance du centre-ville restait l'œuvre de ceux qui n'ont jamais cessé de croire en son destin.



1. Le magasin J.-B. Laliberté vers 1900, sur la rue Saint-Joseph (ANC, PA-24123).
2. En-tête du papier à lettre de J.-B. Laliberté en 1926 (ANQQ, P372, 632ms).
3. Les bâtiment du côté du boulevard Charest, en 1997 (photo Bernard, Mercier, Rheault, architectes).
4. Le projet de restauration (Bernard, Mercier, Rheault, architectes).
5. L'ensemble restauré.
6. Le magasin principal, rue Saint-Joseph (photo Josée Vaillancourt).
7. Les lofts Laliberté, vues des intérieurs.



1



2



3



4



5



7



7



7



7

Édifice de la place Jacques-Cartier 320, rue Saint-Joseph Est

Sur la place Jacques-Cartier dont le rôle civique fut, jadis, tenu par une halle de marché — la première à Saint-Roch — la Ville de Québec a fait ériger, en 1982, la bibliothèque Gabrielle-Roy (Gauthier, Guité, Roy, architectes et Bilodeau et St-Louis, architectes, pour l'architecture intérieure). L'emplacement voisin, un îlot construit qui comprenait entre autres l'hôtel Saint-Roch et le poste de police du quartier, fut démoli à cette occasion et un immeuble à bureaux — le «complexe Jacques-Cartier» — vint juxter l'équipement municipal. La faillite du promoteur laissa l'ensemble entre les mains du créancier hypothécaire qui en céda la propriété à la Ville de Québec. Celle-ci a par la suite vendu la partie commerciale du «complexe» à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), en 1997 qui y a établi son siège social. Des travaux, réalisés au coût de 10 millions \$, ont alors adapté l'édifice aux besoins de l'ensemble de ses nouveaux occupants et insufflé une vie nouvelle aux aires commerciales.

Les architectes Bernard Serge Gagné et Jean-Gilles Lemieux ont d'abord redessiné le mail intérieur, qu'ils ont métamorphosé en une vaste rotonde aux parois vitrées. Les commerces y ont gagné à la fois une présence sur la rue (grâce à des entrées distinctes) et une visibilité sur la place intérieure qui, dorénavant, définit là un véritable espace marchand. Plus ample que le terre couloir qu'elle a remplacé, cette «place commerciale» s'élève sur trois niveaux, fédérant commerces, hall des bureaux de la CEQ et bibliothèque, dont l'entrée a été réorientée de ce côté du bâtiment; espace éminemment public en son occupation comme en sa forme, elle est ponctuée en

son centre par un comptoir d'accueil, réceptacle des contrôles de sécurité et des systèmes régulateurs d'un édifice domotique, efficace et économe à souhait.

Au-delà de cette intervention aussi fonctionnelle que symboliquement efficace, les architectes ont réaménagé quelque 50 000 pieds carrés où, sur trois étages, se déploient les locaux dédiés à la CEQ et à ses partenaires. Le design des espaces de travail individuel fermés qui dominent l'occupation de ces étages s'est modulé au contact des valeurs idéologiques de l'organisation, traduites dans le lieu tel qu'on le voit ou tel qu'on le vit. L'idéal communautaire s'y transpose dans l'aménagement égalitaire des espaces de travail, indifférent aux distinctions hiérarchiques entre les occupants; au cœur de la mission de l'entreprise, il s'accouple au témoignage des échanges et des revendications populaires, exprimé quant à lui par les corridors et des espaces communs, dont l'ampleur, la situation, le parcours et la composition formelle — couleur des plafonds et luminaires simulent un ciel unificateur — attestent de la dimension publique du lieu.

Le geste architectural tout entier se voue à ce dialogue entre l'individu et le groupe; ainsi, si les «cadres à profondeur amplifiée» des portes des bureaux appuient la signification du seuil entre le privé (le bureau/l'individu) et le public (l'aire commune/le groupe), la distanciation est mitigée par la transparence (littéralement), puisque la porte/seuil, opaque, est ancrée dans un cadre de verre qui laisse entrevoir le/la collègue qui travaille/qui passe. C'est donc sans équivoque qu'une imposte vitrée fait bandeau au-dessus des portes, ouvrant l'es-

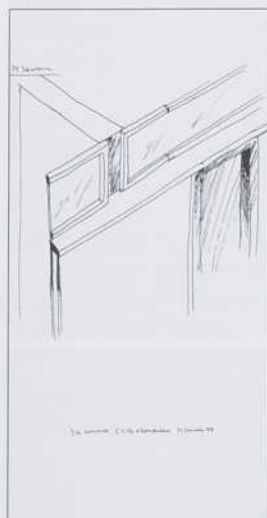
pace clair, plus continu que morcelé. Le tout, évidemment, s'inscrit dans une réalisation empreinte d'un rare souci du détail; choix des matériaux et composition soignée des assemblages, autant que l'ensemble affranchi de toute géométrie complaisante concourent, encore dans ce projet, à la réputation de designers originaux et minutieux des architectes Gagné et Lemieux.

La recomposition de l'édifice autour de la rotonde a quant à elle exigé le réaménagement des espaces attenants, notamment le rez-de-chaussée de la bibliothèque Gabrielle-Roy. La réorientation de l'accès de la bibliothèque a redéployé étagères et comptoir d'accueil sur un tracé rayonnant — métaphore des pages d'un livre ouvert —; surtout, elle a permis de circonscrire et de définir plus finement le secteur des enfants. Faisant plus avec moins d'espace, la recomposition intérieure s'est consacrée à l'identification d'une figure séduisante pour la clientèle de jeunes et d'enfants; l'intervention, elle aussi tissée de fonction et de signification, se réfère aux ingrédients de l'univers du cirque, mis en scène dans les coloris et représenté par l'intrusion — en pleine bibliothèque — d'une roulotte de forains. Chapiteau de cirque et boîtes à surprises s'échappent de l'animation que sa forme induit dans l'espace; non moins fonctionnelle, elle sert le responsable du secteur jeunesse et le régisseur du théâtre, de l'autre côté de la paroi qu'elle traverse; ouverte le jour, elle se ferme le soir grâce à des persiennes dotées d'un ingénieux mécanisme dont les architectes, à la manière de Rietveld le bricoleur, ont exploré et développé le design.

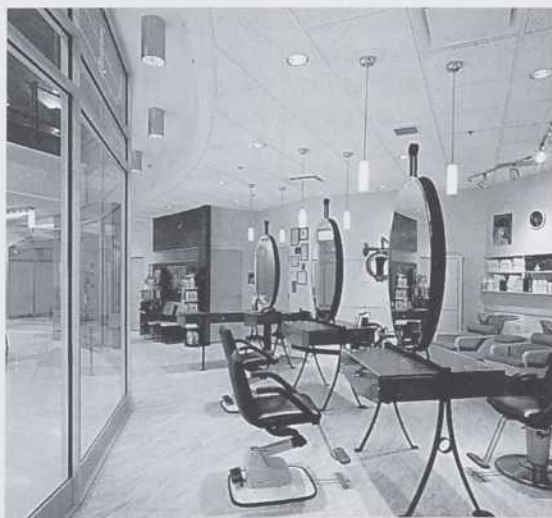
Place commerciale ou bureaux ou bibliothèque, lieux de travail ou lieux de divertissements, il n'est guère d'espaces qui n'aient pas, au fil de l'intervention, revêtu une nouvelle forme, un nouveau sens ou une nouvelle couleur. Ailleurs dans l'édifice de la place Jacques-Cartier, les architectes ont en effet obtenu, l'un après l'autre, les mandats de redessiner boutiques et officines du rez-de-chaussée comme du sous-sol. Le Groupe Immobilis, maître d'œuvre du chantier, entendait en effet se démarquer dans un ensemble commercial d'une seule signature, qui pourtant sache exprimer la variété et la différence chères à la postmodernité; une forme totalisante, la rotonde, et un concept globalisant, jeu de la forme et de la signification, font du geste de design un exercice d'allusion dont les métaphores infinies fondent un *topos* ludique, une véritable allégorie; ainsi ce bureau d'audioprothésistes où l'entrée adopte la forme du cornet, prothèse auditive bien connue. Simple réclame, quasi iconique? Peut-être pas seulement; y réfléchir — la surprise du design y incite — conduit à remarquer la connotation antique de cet usage d'une forme signifiante à titre d'enseigne commerciale. De là, il n'y a qu'un pas vers l'évocation d'un sens plus profond: celui qui, par exemple, caractériserait aujourd'hui l'image d'un centre-ville commercial du XIX^e, à la fois teintée par le crépuscule d'une fin de siècle et modelée par des plaisirs sémantiques qu'on ne peut dissocier, désormais, de l'annonce du troisième millénaire.



1



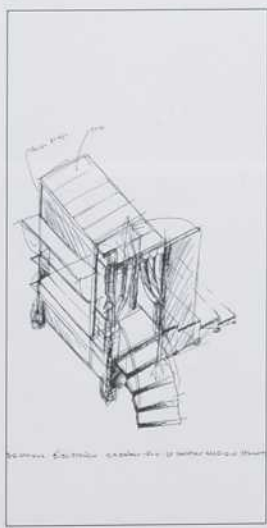
3



5



2



4



6

1. La rotonde au centre du rez-de-chaussée commercial (photo Brigitte Ostiguy).
2. Un corridor de circulation à l'étage (photo Brigitte Ostiguy).
3. Esquisse exploratoire des impostes vitrées (dessin Jean-Gilles Lemieux).
4. Esquisse préliminaire de la roulotte (dessin Jean-Gilles Lemieux).
5. Le Saon Christian, salon de coiffure (photo Brigitte Ostiguy).
6. La roulotte au centre du coin des jeunes (photo Brigitte Ostiguy).

PIERRE CÔTÉ

Le concours de modélisation de l'Église Notre-Dame-de-Grâce¹ qui s'est tenu au printemps 1997 dans le cadre du Colloque sur l'*Avenir des biens d'Église*² marquait le début d'un travail soutenu de modélisation 3D d'églises situées dans centre-ville de Québec. Ces modélisations devaient servir de support virtuel aux projets de mise en valeur et de mémoire permanente à la richesse architecturale de ces bâtiments. À l'époque, l'objectif des travaux de modélisation était triple: 1) créer et mettre à la disposition des professionnels (intervenants en architecture) un matériel brut (le modèle 3D) à partir duquel ils puissent travailler leurs propositions et projets de reconversion des églises modélisées; 2) générer à partir des modèles 3D des images de synthèse de très bonne qualité pour favoriser la diffusion sur Internet³ et la publication de ces monuments; 3) offrir aux étudiants en architecture une occasion unique d'acquérir une expertise en modélisation 3D et en transfert de données, soit l'interprétation des plans, photos et documents d'archives 2D en 3D⁴.

Deux étés plus tard et dix-huit modèles 3D d'églises⁵ réalisés, une autre dimension s'est ajoutée à ces travaux de modélisation: tenir compte des savoirs et savoir-faire non-géométriques qui définissent cependant les relations et rapports volumétriques et par extension l'architecture des bâtiments modélisés. Cette métaconnaissance peut être directement encodée dans la base de données 3D par programmation volumique. Cette technique de modélisation permet à la fois d'obtenir le modèle 3D du bâtiment et une représentation abstraite encapsulée des savoirs (et savoir-faire) qui ont servi à la conception du bâtiment, à son interprétation historique ou à une hypothèse théorique de mise en forme du bâti que l'on voudrait vérifier dans le cadre d'une recherche.

C'est sur cette base qu'est né, à l'hiver 1999, le Laboratoire de recherche sur l'identité par modélisation architecturale de l'École d'architecture de l'Université Laval (LIMA). L'objectif de ce laboratoire est de servir de lieu de travail, de rencontres, d'échanges et de réflexions à une vaste piste de recherche: l'identité architecturale, comme filière des usages, des formes et des architectures.

Dans ce contexte, la modélisation 3D par programmation volumique est utilisée comme méthode de validation des différents modèles historiques et volumiques issus de cette hypothèse. L'approche scientifique préconisée, à la fois historique et infographique, est essentiellement systémique, favorisant ainsi une évolution et un développement à la fois des modèles historiques proposés et des méthodes de validation par la technique de programmation volumique. L'objectif visé est de favoriser la mise à jour des «caractères originaux d'une architecture» s'inscrivant dans un contexte urbain, dans un quartier.

Actuellement, les tout premiers travaux du LIMA portent sur le quartier Saint-Roch de Québec. Les travaux de modélisation, pour leur part, se basent sur une étude exhaustive «Patrimoine du quartier Saint-Roch»⁶, en particulier l'un des rapports sectoriels: «L'identité architecturale de Saint-Roch: usages, formes et monuments». De là ont été tirés les premiers modèles de «transformation» de la forme et du bâti, à la fois des habitations et des commerces, de Saint-Roch.

Pour cette première étape, la méthode de programmation volumique adoptée est conséquente des travaux de Potier, Maltret et Zoller⁷; nous utilisons le logiciel POV-Ray⁸ pour la programmation volumique et la stratégie de programmation définissant la structure des fichiers reprend celle proposée par ces auteurs. Cet ancrage méthodologique évoluera au fil d'une adaptation qui devra se conformer à l'identité des usages, des formes et des monuments qui ont caractérisé (et caractérisent) Saint-Roch pour s'arrimer avec précision aux objectifs du programme de recherche.

Les images qui accompagnent ce texte présentent les tout premiers résultats des travaux de modélisation réalisés au LIMA. Elles ont été créées par les étudiants du programme de maîtrise en CAO qui présentent ici quelques-uns de leurs propres travaux.

Pierre Côté est professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval; il est responsable du LIMA (Laboratoire de recherche sur l'identité par modélisation architecturale) auquel est associé Luc Noppen.

Étude de variations volumétriques par un «objet» QuickTimeVR.
Christian Côté, étudiant à l'École d'architecture de l'Université Laval.

«La technologie QuickTimeVR est employée pour créer des objets ou des panoramas qui peuvent être visionnés ensuite de façon interactive. Contrairement à la modélisation en langage VRML, qui est de type vectoriel, le document QuickTimeVR est constitué d'une série d'images, en pixels, d'un même objet ou point de vue. Il permet, par exemple, de lier des scènes réelles, photographiées, avec celles issues d'une modélisation infographique. L'objet réalisé dans le cadre de l'étude sur Saint-Roch est un objet multiple, une sorte de poupée

russe: on peut le concevoir comme une série de bandes d'images placées sur un cylindre ou comme des variations volumétriques qui s'emboîtent l'une dans l'autre. En pratique, en visionnant la scène QuickTimeVR, on peut faire pivoter une étape selon 24 points de vues en effectuant un mouvement horizontal avec la souris, et passer d'une étape à une autre (ici, au nombre de sept) en faisant glisser la souris à la verticale. C'est une façon interactive de visionner ces variations. Chaque étape représente un pas dans l'évolution du bâti, sur un îlot d'environ 40 pieds sur 60, en commençant par une première maison de 16 pieds sur 32, construite devant un petit bâtiment temporaire situé au fond de la cour.»



Le quartier Saint-Roch. VRML. Romain Chauvelot, étudiant à l'École d'architecture de l'Université Laval.

«Dans la foulée de l'étude *Patrimoine du quartier Saint-Roch* (spécifiquement du volume «L'identité architecturale: usages, formes et monuments»), nous avons modélisé les différentes étapes-type d'appropriation des parcelles de terrains. À partir de ces

modèles 3D construits dans form-Z ou POV-Ray nous sommes en mesure de recréer et d'explorer le milieu bâti. Le gabarit, les volumes, l'implantation peuvent être analysés avec l'aide d'une visionneuse de fichier VRML (Virtual Reality Modeling Language). Par l'entremise de «Plug-ins» sur Netscape, tel que COSMO player, nous pouvons alors nous promener dans les bâtiments et même créer ou recréer un quartier et le visiter!»

Programmation volumique en VRML de Saint-Roch. Hassoun Karam, étudiant à l'École d'architecture de l'Université Laval.

«Ces images furent modélisées dans la continuité de l'étude «L'identité architecturale: usages, formes et monuments» (*Patrimoine du quartier Saint-Roch*). Elles démontrent les transformations architecturales des immeubles résidentiels et commerciaux, à partir de documents, de fiches et d'analyses. Ces transformations partent, dans certains cas, d'un modèle de base, par exemple une habitation unifamiliale composée d'un rez-de-chaussée et d'une toiture à deux versants, pour aboutir à un immeuble de logements à deux

étages coiffé d'un toit mansardé. Les modèles sont construits dans le langage VRML 2.0 qui permet une programmation volumique (par une description textuelle des objets), sans recours à un logiciel de modélisation graphique en 3D, ce qui réduit la taille du fichier numérique. En plus, ce langage permet de publier sur Internet des travaux tridimensionnels, de les visualiser, de les explorer intuitivement, de les modifier, et ainsi rendre accessible des informations et des données architecturales. L'exploration d'un monde VRML est facilitée par la disponibilité gratuite sur Internet des navigateurs appropriés; c'est le navigateur Cosmo player qui a été utilisé dans ces exemples (www.cosmosoftware.com).»

Modélisation paramétrique de fenêtres. Mathieu Paradis, étudiant à l'École d'architecture de l'Université Laval.

«Ces images ont été créées avec POV-Ray, dans le cadre d'une étude portant sur les objets paramétriques. La «fenêtre» est entièrement paramétrisable, ce qui permet à l'utilisateur de la définir comme il l'entend et de l'utiliser via quelques simples paramètres. Comme dans les travaux de Potier, Maltret et Zoller, les opérations de déclaration de varia-

bles, les structures de contrôle et les macros fonctionnelles que fournit le langage de déclaration de scènes de POV-Ray sont utilisées pour définir la méthode de construction de la fenêtre à partir de paramètres passés en argument à la macro exécutive. L'opération de construction de la fenêtre étant divisible en plusieurs opérations modulaires distinctes, on retrouve dans la macro primaire plusieurs appels à des macros secondaires dont les tâches plus primitives permettent la réutilisation.»

Codé POV-Ray définissant la «fenêtre» paramétrique:
#include «fenetres.inc»
#include «textures.inc»

#declare Couleur_fenetre = texture { DMFWood6 rotate 90*y scale 0.33}

light_source { <-0.5,1,1>, White}
light_source { <-666,2000,1000>, White}
camera { location <1,2,3.4> direction 2*z look_at <0,0.70,0>}

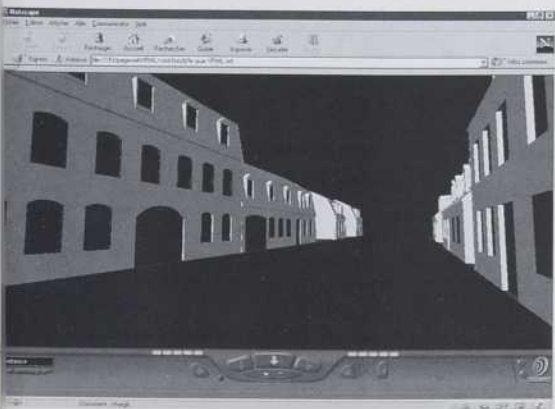
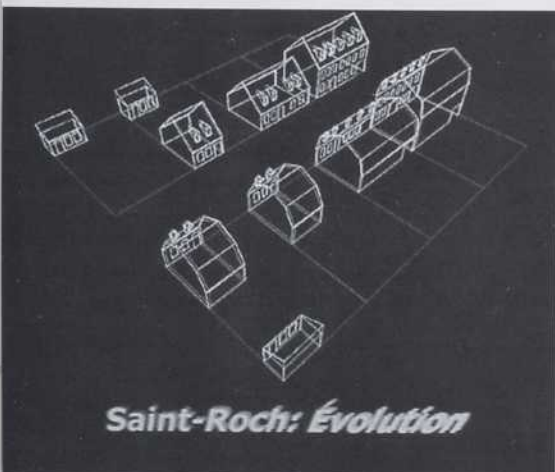
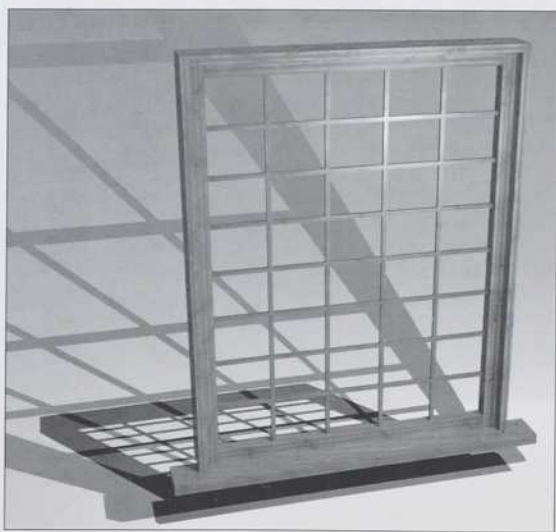
object { plane{y,-0.2} pigment{rgb<1,1,1>}}
background { rgb <0.5, 0.55, 0.9 > }

Init constantes (666)

Param_fenetre (0.04, // épaisseur du tablier
0.10, // dépassement latéral du tablier
0.03, // épaisseur du cadre
0.015, // épaisseur des meneaux
0.05, // épaisseur du cadre intérieur
0.14, // profondeur du tablier
0.15, // profondeur du cadre
)

Fenetre (carrelees_a_meneaux, // type de la fenêtre
5, 8, // nombre de carreaux en largeur et
en hauteur
1.5, 1.2) // largeur et hauteur de la fenêtre

object { fenetre }



NOTES

1. Lucie K. Morisset, «Le concours de modélisation de l'église Notre-Dame-de-Grâce, Québec», *La Revue d'architecture ARQ*, n° 98, août 1997, p. 27.
2. Luc Noppen, Lucie K. Morisset et Robert Caron, *La conservation des églises dans les villes-centres, Actes du Premier colloque international sur l'Avenir des biens d'Église*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, juin 1997.
3. Les modélisations proposées par les participants au concours de modélisation de Notre-Dame-de-Grâce sont disponibles à l'adresse suivante: «http://www.arc.ulaval.ca/projets_recherches/eglise/frame.htm».
4. D'un point de vue pédagogique, cet exercice de passage des données 2D en 3D mérite en soi d'être souligné (voir Pierre Côté, «Québec City Churches», *Acadia Quarterly*, vol. 18, n° 1, 1999, p.13).
5. Liste des églises modélisées à ce jour, été 1997: chapelle des franciscaines, église Saint-Cœur-de-Marie, église Saint-Vincent-de-Paul, église Notre-Dame-de-Grâce, église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier (complétée en 1998), église Saint-François-d'Assise, église Saint-Fidèle, église Saint-Joseph, église Saint-Roch, église Notre-Dame-de-la-Garde (complétée en 1998), église Saints-Martyrs-Canadiens, église Notre-Dame-de-Pitié, église Saint-Albert-le-Grand, église Saint-Claire-d'Assise, église Sainte-Odile, église Saint-Pie-X, église Saint-Esprit, église Chalmers-Wesley, église Notre-Dame-du-Che-min.
6. Luc Noppen, *L'identité architecturale, usages, formes et monuments*, Lucie K. Morisset et Luc Noppen (Archithème), dir., *Patrimoine du quartier Saint-Roch, Québec*, Centre de développement économique et urbain, Division du design et du patrimoine, mai 1996.
7. Stéphane Potier, Jean-Louis Maltret, Jacques Zoller, «L'infographie: une aide à la formulation d'hypothèses archéologiques», *Actes du colloque ACADIA'98*, Québec, octobre 1998, p. 367-383.
8. POV-Ray™ est basé sur DKBTrace 2.12 de David K. Buck et Aaron A. Collins. Voir <http://www.povray.org/povcd>.

«Plancher» sur Saint-Roch en atelier; projets d'étudiants

Dans différents ateliers et par leurs projets de fin d'études, les étudiants de l'École d'architecture de l'Université Laval sont associés à la renaissance du centre-ville. Ainsi un atelier, offert à l'hiver 1999, par deux architectes établis dans le quartier, Bernard Serge Gagné et Jean-Gilles Lemieux, a permis aux étudiants de 3^e année d'explorer le design urbain à Saint-Roch. Trois univers problématiques se présentaient à eux; la rupture provoquée par le tronçon de l'autoroute Laurentienne qui aboutit dans le secteur nord de Saint-Roch, entre le parc Victoria et la Pointe-aux-Lièvres, friche industrielle en attente de développement; la désagrégation des «dessous» de l'autoroute Dufferin-Montmorency, dans l'est du quartier; les rapports entre le tissu existant et la typologie des habitats et des édifices public nouveaux au centre-ville.

Les trois projets présentés ici, sélectionnés par les responsables de l'atelier, donnent un aperçu des résultats.

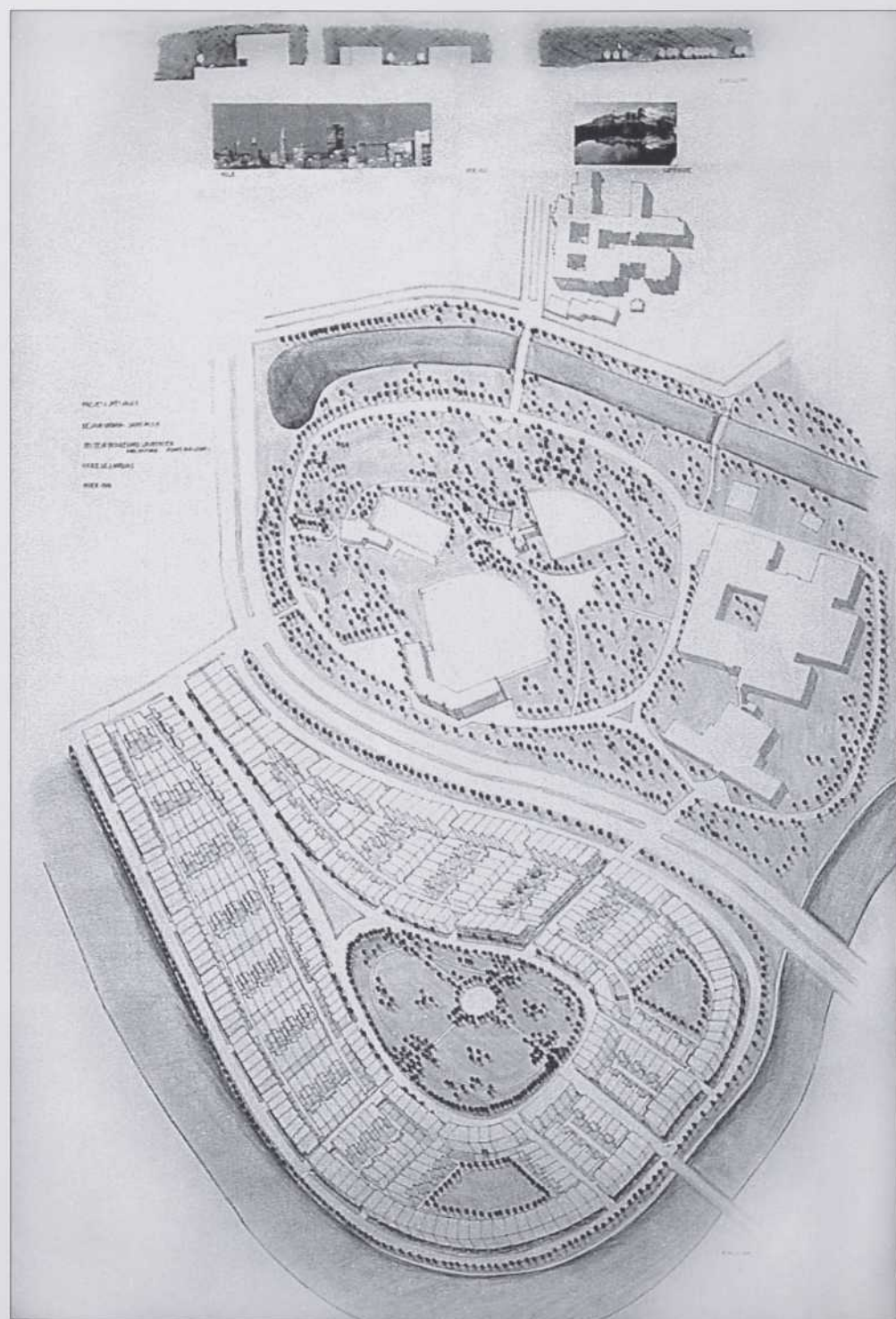
PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN BOULEVARD URBAIN ET D'UN SECTEUR D'HABITATION SUR LA POINTE-AUX-LIÈVRES

VICKIE DESJARDINS

En recréant le méandre (supprimé) de la rivière Saint-Charles, Vickie Desjardins a proposé deux entités équivalentes qui se répondent, l'une paraissant comme le négatif (vert) de l'autre (construit). Entre les deux, la mémoire de la rivière héberge, tout naturellement, le boulevard urbain qui se substitue, grâce à une correction de tracé, au

tronçon d'autoroute actuel. Puis, les rives sinueuses des deux presqu'îles se répondent et s'interpénètrent. L'une, verte, adoucit l'interface entre le trafic et le parc Victoria; l'autre, construite, devient le lieu d'une exploration typologique de l'interface eau / bâti, où des bâtiments à fonction mixte (habitat-commerce) cerclent la pres-

qu'île, qu'occupent des «maisons à logements multiples» bien typiques des quartiers centraux de Québec. Presque évidemment, un parc se niche au centre du quartier nouveau, dont l'autonomie confirmée s'inscrit, somme toute, dans la continuité de l'histoire de cette enclave.



PROJET D'AMÉNAGEMENT DES BRETelles
DE L'AUTOROUTE DUFFERIN-MONTMORENCY ET D'UN PARC

KAREN CÔTÉ

Prenant acte du projet de réaménagement de l'autoroute Dufferin-Montmorency préparé par la Ville de Québec, Karen Côté a proposé de prolonger l'exercice par un réaménagement des bretelles inutiles de l'ouvrage d'art laissé inachevé en 1976, les plantant d'arbres et les

vouant, tels des belvédères, à la promenade; puis, elle a profité du *no man's land* sous l'échangeur pour y déposer un parc dont le tracé redécouvre le tissu urbain aboli dans la foulée de l'ouvrage de génie. Enfin, dans un geste de complèment, le projet encadre le

profil sinueux des rampes par de nouvelles constructions qui limitent l'expansion du domaine vert, le contenant dans une ligne de façades tout aussi sinueuses. L'autoroute ici, plutôt qu'honnie, devient l'intrant d'un principe de composition éminemment «centre-ville».

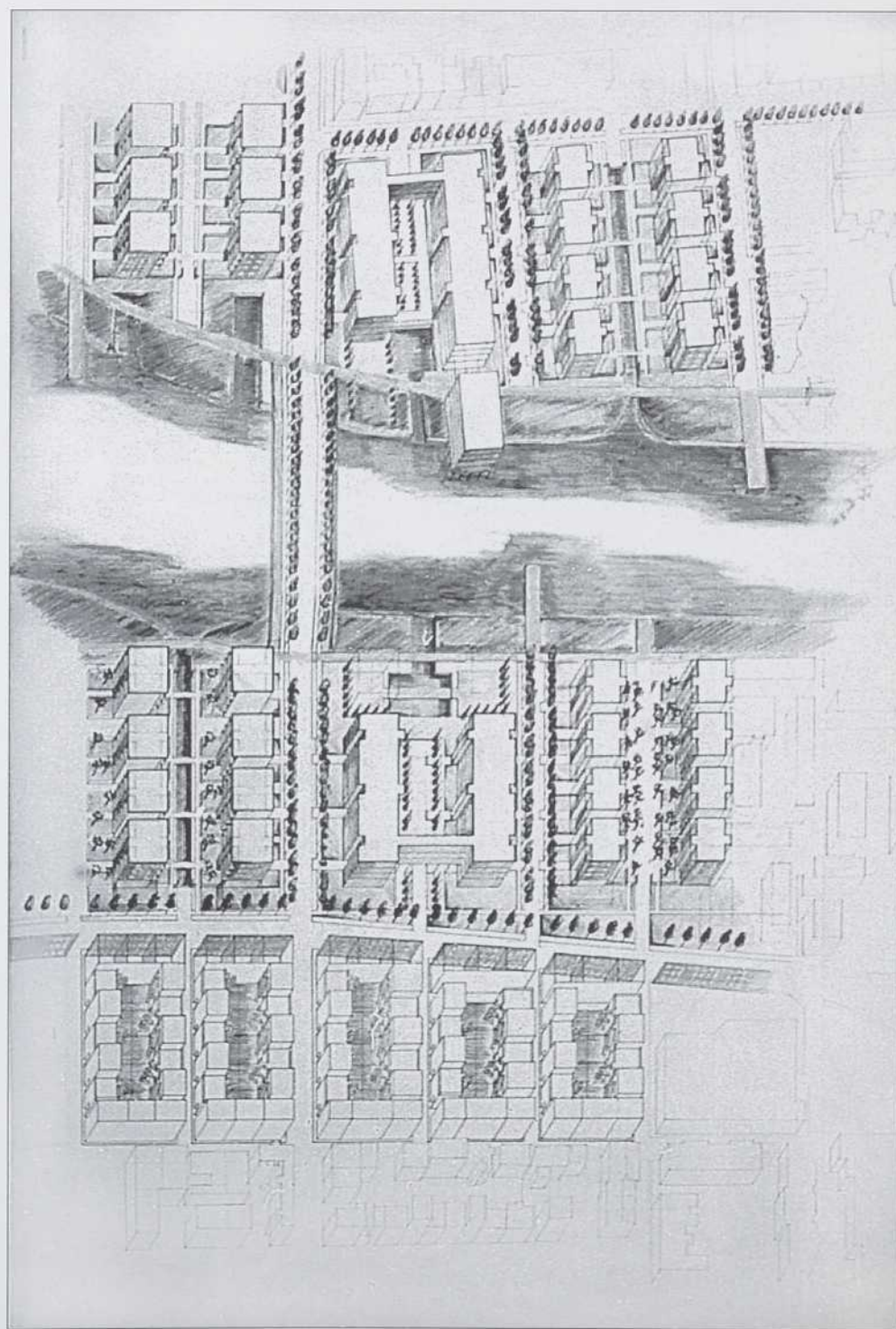
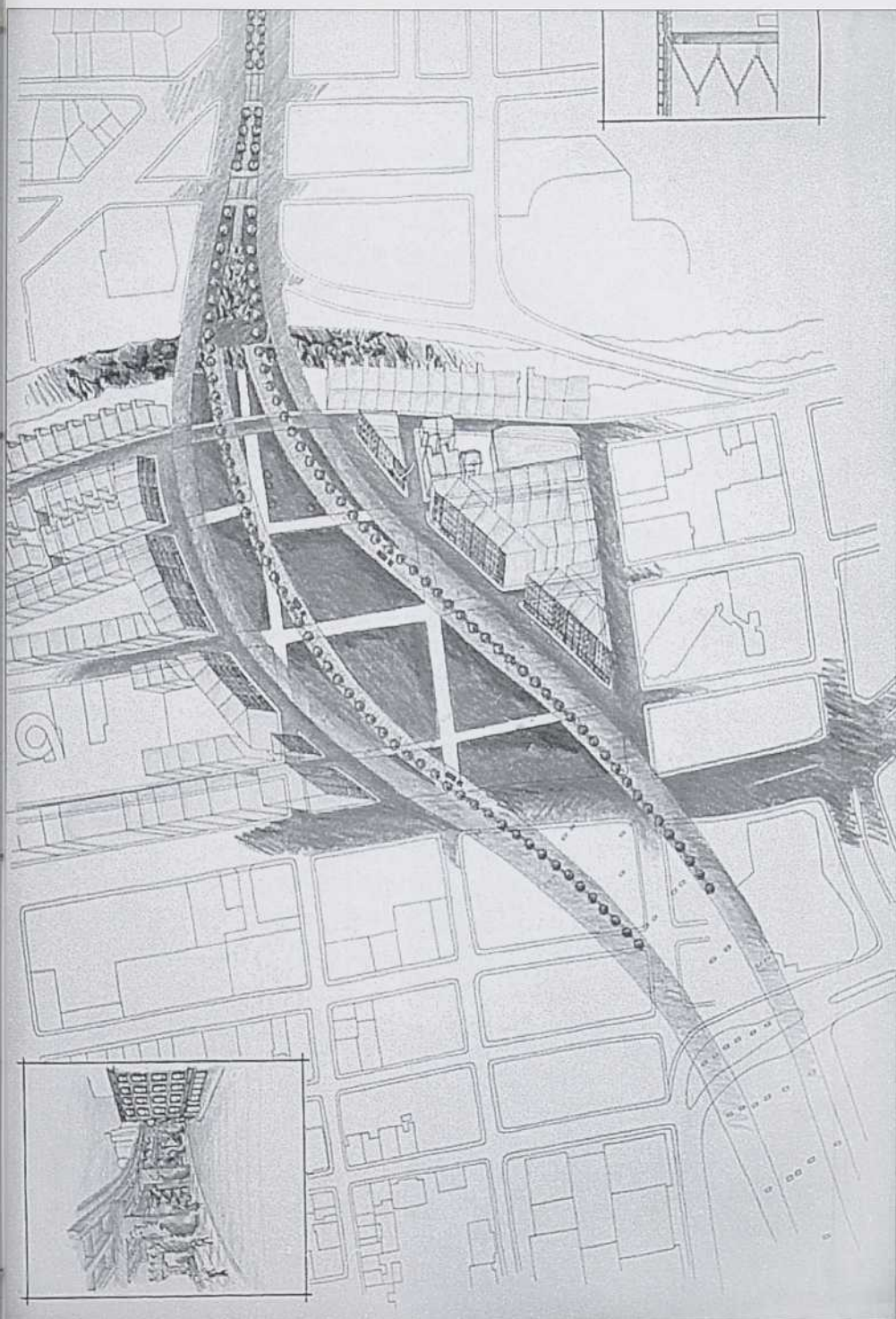
Explorant la typologie de la «maison à logements multiples» et la figure des îlots du quartier Saint-Roch, Laure Besneux a livré un projet dans lequel un exercice de conceptualisation a permis, par projection, de proposer des implantations de maisons à logements mais aussi d'immeubles à appartements et d'édifices publics.

Plutôt que de se limiter à codifier l'existant — le projet défie la sacro-sainte «norme» — l'exercice explore des implantations, des gabarits, des formes utiles à la définition de critères de design. Générique de ce point de vue, le projet devient contextuel lorsqu'il prend en compte la rivière; le proximité marine inspire en effet des canaux

et des bassins et renoue ainsi avec l'histoire. Pour Saint-Roch, qui jadis connut de tels aménagements lorsque ses rives étaient investies par les chantiers maritimes, ce projet laisse entrevoir un nouvel état complet d'îlots, en lieu et place du remplissage désordonné qui s'est emparé du secteur de la rue du Pont dans les années 1970.

ÉTUDE SUR LA TYPOLOGIE DES BÂTIMENTS
DANS LES ÎLOTS DU SECTEUR NORD DE SAINT-ROCH

LAURE BESNEUX



LA QUALITÉ SUPRÊME

Ce bardeau d'asphalte ignifugé* est le seul de sa catégorie fabriqué au Canada. Sa conception unique permet d'obtenir une toiture qui sait attirer les regards. Vue d'en bas, la fusion des teintes** subtiles de la gamme Château ultra ombragé donne plus de relief à la couverture. Aboutissement de nombreuses améliorations apportées au fil des ans, nos bardeaux Château ultra ombragé connaissent une immense popularité d'un bout à l'autre du continent nord-américain. Leur succès s'explique par leur élégance, mais aussi par leur robustesse exceptionnelle. Ces bardeaux, aux deux épaisseurs assemblées par la chaleur, présentent une durabilité de trente ans. Ils sont d'ailleurs couverts par notre meilleure garantie limitée. Vous serez si fier de votre achat que... vous aurez envie de le crier sur les toits!

Les teintes illustrées sont proches de la réalité, mais elles peuvent différer légèrement en raison des limites des procédés d'impression. Nous vous recommandons par conséquent de faire votre choix final à partir d'échantillons plein grandeur.

** Cette technique rendant les bardeaux ignifugés a été mise à l'essai par Factory Mutual Research Corporation (ASTM E108, ACNOR A123.1M, ASTM D225 type III).*

*** La gamme Château ultra ombragé est offerte en noir double, brun double, cèdre «earthtone», bois flottant, bois de grange, vert forêt et ardoise «harvard».*

L'art de plaire, l'art de durer...

Château

ULTRA OMBRAGÉ



Établit les normes



Les Forfaits **PARTENAIRES** PROFESSIONNELS Desjardins

Afin de vous aider à mieux gérer votre entreprise, Desjardins vous fait une offre conçue spécialement pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels comme vous qui travaillez à leur compte dans le domaine des services aux entreprises et de la santé: les forfaits Partenaires pour professionnels.

Avec cette offre de service, exclusive à Desjardins, nous vous proposons des solutions d'affaires qui s'adapteront parfaitement à votre réalité d'entrepreneur, à votre volume d'affaires, ainsi qu'à vos besoins de services financiers. Ensemble, comme des partenaires, nous travaillerons au succès de votre entreprise.

Informez-vous dès aujourd'hui auprès de votre caisse Desjardins sur ce programme conçu pour les professionnels en mouvement, comme vous! En collaboration avec **MAKISOFT** partenaire des caisses Desjardins et fabricant québécois de logiciels d'affaires multimédias.
1 888 MAKISOF (625-4763)

Visitez notre site Internet
www.desjardins.com
ou appelez au 1 800 CAISSES



« Quand on est
à son compte,
on compte pour
Desjardins. »

Les forfaits Partenaires pour professionnels...
parce que vous comptez pour nous.

 Desjardins



Capitale action!

Québec, la capitale qui rapporte aux Québécois

De la place de la Gare à l'Observatoire de la capitale, des parcs ombragés au cap Diamant illuminé, nous agissons pour faire de Québec une capitale à valeur ajoutée. Parce que Québec appartient à tous, parce qu'elle est capitale pour notre patrimoine et notre



économie, parce qu'elle est au centre de la vie politique et touristique, nous investissons dans l'avenir au profit du Québec entier. À ceux qui s'y dépensent, la capitale rend la mise... avec intérêts.

Québec, ville d'action? Plus que jamais!



COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE
DU QUÉBEC

SERVEZ-VOUS DE NOUS POUR ATTEINDRE LE SOMMET DE VOS PROJETS

Goodfellow, votre source sûre grâce à :

Une gamme complète de produits forestiers et de produits connexes

Des documents techniques à l'appui

Catalogues et échantillons disponibles sur demande

Des experts-conseils sur place à l'affût des nouveautés du marché et des normes en vigueur. Demandez André Rashotte ou Don Watson.

Info-ligne sans frais : 1-800-361-6503

NOUVEAUTÉS :

- | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Isoclad | <input checked="" type="checkbox"/> SmartSystem |
| <input checked="" type="checkbox"/> TimberTech | <input checked="" type="checkbox"/> Intecel/Intefoam |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fiberock | <input checked="" type="checkbox"/> Collection Internationale |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cemplank/Cempanel | de planchers Goodfellow |



Pour une mise à jour de votre catalogue, faites la demande de la littérature de nos nouveautés par :
Télécopieur : (450) 635-3728 ou
Courriel : info@gdfellow.com

À la recherche de contrats gouvernementaux?

Venez voir:

www.merx.cebra.com

MERX vous donne accès aux avis d'appels d'offres des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux de façon rapide et efficace. Un monde de possibilités vous est offert par l'entremise du service Internet électronique d'appel d'offres officiel de MERX.

Pour 7,95 \$ par mois, vous y aurez accès 24 heures par jour, 7 jours semaine.

MERX

La clé des affaires

Pour plus d'information composez le 1-800-964-MERX (6379) ou visitez notre site web

Architectes: Gagné et Gagné



TUILES • ARDOISES • PIERRES

Projet: Centre culturel et sportif Régina Assumpta



Entrepreneur général: Hervé Pomerleau • Carreleur: Ciments et tuiles de Beauce inc.

Fournisseurs officiels de carreaux de céramique GAIL, LANKA et DALTILE.

Montréal: 9975, boul. Saint-Laurent • Tél.: 514-384-2282 • Fax: 514-384-4415 • Salle d'exposition
Tél.: 514-384-2225 • Québec 249, St-Vallier E. • Tél.: 418-522-4727 • Fax: 418-522-4726

Câblage mural



Grandes canalisations



Systèmes de plancher



Colonnes Telepower



Systèmes à prises de sol



Panneaux de raccordement



Petites canalisations



Le système de connectivité
Interlink Activate^{MD}.
C'est l'évidence même,
n'est-ce pas ?

Choisissez parmi plus de 60 connexions média, une variété d'encadrements de montage et de plaques avant et toute la gamme des plates-formes de gestion de fils et de câblage de Wiremold.



Fibre optique



Audio RCA



Super vidéo VHS



Coaxial



Catégorie 5 UTP



Catégorie 3/4 UTP



Vidéo ou vidéo de type F



Vous pouvez maintenant effectuer les connexions de communication en un tournemain avec le système de connectivité modulaire Interlink

Activate. Quelle que soit la configuration que vous adoptez, quelle que soit votre plate-forme de gestion de fils et de câblage de Wiremold®, vous pouvez choisir parmi plus de 60 inserts de communication Activate destinés aux

applications de données, vocales et vidéo. Son concept à enclenchement facilite l'installation et les modifications.

Une vaste gamme de plaques avant Activate et d'encadrements d'adaptateurs vous permet de configurer une prise de poste de travail convenant à vos besoins particuliers. Les applications multimédia sont sans problème et la capacité à rendement amélioré permet l'utilisation de Gigabit Ethernet. De plus, on peut se procurer les inserts Activate

dans une vaste gamme de coloris, se mariant tous parfaitement à la gamme Wiremold et offrant un aspect attrayant.

Le système de connectivité Activate. Pour obtenir de plus amples renseignements, appelez-nous au 1-800-741-7957 ou visitez notre site Web à l'adresse www.wiremold.com.

WIREMOLD
Système de câblage Interlink

L'ÈRE MUROX EST ARRIVÉE

Adieu outils révolus, bienvenue la performance ! Murox, une bâtisse conventionnelle pas comme les autres, construite de panneaux autoporteurs qui éliminent les colonnes périphériques et permettent une plus grande liberté de création. Murox, la solution simple, rapide et résistante. 1 888 316-8769 • www.canammanac.com

 **murox**
SOLUTIONS + SERVICE



TRUELLE

le groupe 
canam manac

Elle épouse toutes les formes



Police, Poste de Quartier Pointe-Claire, Québec
Architectes Tolchinsky & Goodz

Supporte toutes
les textures



N. Michigan Ave., Chicago, Illinois
L.R. Development

Accepte toutes
les couleurs



Park Ventura, Plano, Texas
P.G.A.L. Architects

Imaginez-la, nous
la fabriquerons.



Au service des architectes depuis 40 ans. (819) 535.1717 ou (450) 437.7165